EDUCATION ET DEVENIR

les cahiers de l'éducation

E&D

les pré-rentrées

ÉDUCATION ET DEVENIR

HACHETTE Éducation

n° 55
mai 2001

LES CAHIERS D'ÉDUCATION ET DEVENIR

2 - Les conservatismes dans le système éducatif
3 - L'enseignement de masse (Colloque 1985)
4 - Le projet d'établissement
5 - C.D.I. et Documentalistes (épuisé)
6 - Responsabiliser (Colloque 1986)
7 - Éducation 1986
8 - Le Conseil de Classe (épuisé)
9 - Le savoir en question, questions sur le savoir (colloque 1987)
10 - La vie relationnelle (épuisé)
11 - Pédagogies 1987 (épuisé)
12 - 80% d'une classe d'âge au niveau BAC (enquête nationale)
13 - L'École, les jeunes et la Culture (Colloque 1988)
14 - Inégalités et exclusions dans le système éducatif
15 - Pédagogies 88
16 - Stratégie pour un défi : 80% d'une classe.(Colloque 1989)
17 - Formation des personnels: 1/ techniques et méthodes
18 - Formation des personnels: 2/ bilan, critiques et propositions
19 - Positions 89
20 - Pédagogie, Vie scolaire et Innovations
21 - Enseigner, un nouveau métier (Colloque 1990)
22 - L'élève, acteur et partenaire dans l'École (épuisé)
23 - Établissement 90
24 - Apprendre et vivre la démocratie à l'École (Colloque 1991)
25 - Action éducative et vie scolaire
26 - L'autorité (épuisé)
27/28 - Les nouveaux publics des Lycées et des Collèges (Colloque 1992)
29 - L'École et les Parents
30 - L'enseignement technique, mode d'emploi
31 - Les valeurs dans l'École (Colloque 1993)
32 Les modules
33 - La déontologie dans l'Education Nationale
34 - Éduquer à l'Europe 1
35 - Le collège en questions (Colloque 1994)
36 - Éduquer à l'Europe 2
37 - L'École et l'Entreprise
38 - L'Évaluation
39 - L'École des Maîtres (Colloque 1995)
40 - Les femmes et l'École
41 - L'accompagnement scolaire
42 - Le rapport au savoir
43 - La Loi et l'École (Colloque 1996)
44 - Enseigner : à la recherche du sens (Colloque 1997)
45 - École et Médias
46 - 1998 l'année des rapports, quel projet pour l'école
47 - Les établissements déstabilisés
48 - Racisme et xénophobie (épuisé)
49 - Les établissements scolaires : nouveaux besoins, nouveaux métier (Colloque 1998)
50 - L'Élève, L'École et la Politique (Colloque 1999)
51 - Les chantiers du ministère
52 - Les techniques de formation
53 - L'Établissement scolaire face à la diversité culturelle (Colloque de Barcelone)
54 - Le droit à la parole des élèves
55 - Les pré-rentrées

On peut se procurer les "Cahiers" auprès du
Secrétariat Général "Education et Devenir"
Lycée Polyvalent Marie Curie - Boulevard Pierre de Coubertin - 60180 Nogent-sur-Oise
Tél. 03 44 74 64 39 - Fax. 03 44 74 31 01 - Email : e-d@worldonline.fr

SOMMAIRE

PRÉRENTRÉE POUR QUOI FAIRE ?

-Du temps pour se concerter	Bernard TOULEMONDE, *Inspecteur Général*	p.4
-La prérentrée : un ébranlement dans la culture scolaire	Françoise CLERC, *Maître de Conférence*	p.7
-L'autonomie des établissements	Claude REBAUD, *Proviseur Andrieux - Boutheon*	p.9
-Prérentrée et autonomie pédagogique	Alain BOULINEAU, *DEFPAR Rouen*	p.12
-Table ronde " la prérentrée "	Synthèse : Alain BOULINEAU	p.15

DES POINTS DE VUE - DES EXPÉRIENCES

-Une vis sans fin	Agnès PAON, *Proviseur de LP Académie de Rouen*	p.18
-Une journée sans projet	Didier PINEL, *Proviseur -Adjoint de Lycée Le Havre*	p.19
-Mieux armés pour la rentrée	Bernard PEYRE, *Principal Grenoble*	p.21
-Une rentrée avec les personnels de service	Martine TAUSZIG, *Proviseur de LP. Lyon*	p.22
-L'accueil des nouveaux	Jean Claude BOULU, *Principal. Vénissieux*	p.24
-Impressions de rentrée de stagiaires IUFM	Michel ASSEMAT, *Proviseur - Académie de Lyon*	p.26
-Une prérentrée incertaine	Un stagiaire, *IUFM Rouen*	p.28

DES PROGRAMMES - DES OUTILS

-Trait d'union	Michel RICKAUER, *Proviseur. Académie de Rouen*	p.30
-Le discours de rentrée	Marie Claude GRANDGUILLOT, *Formatrice - Rouen*	p.36
-La prérentrée 2000 dans un lycée ordinaire	Claude REBAUD, *Proviseur Andrieux - Boutheon*	p.38
-Les journées de prérentrée	Corinne DE HALLER, *Principale Bons en Chablais*	p.41
-Prérentrée 99/2000	R CARAGUEL, *Principal -Adjoint. Claix*	p.43
-Les journées de prérentrée: travaux de groupes	M C. LUST, *Proviseur Lycée Collège J Moulin. Lyon*	p.45
-La "mise en scène" à la rescousse	B.RIBAN - *Théâtre forum " TENFOR ", St Priest*	p.52

CONCLUSION

Pour ne pas conclure, la prérentrée a un avenir	Jean Yves LANGANAY *Président d'Education & Devenir*	p.54

ANNEXES

-BO n° 25 du 24 juin 1999	p.58
-BO n° 3 du 20 janvier 2000	p.61
-BO du n° 26 du 6 juillet 2000	p.62

PRÉRENTRÉE

POUR QUOI FAIRE ?

DU TEMPS POUR SE CONCERTER

DU TEMPS POUR SE CONCERTER

Bernard TOULEMONDE
Inspecteur Général

Les conditions d'exercice du métier d'enseignant évoluent profondément : la cascade de réformes entreprises, les difficultés rencontrées par les équipes pédagogiques, les nouvelles *formes* d'enseignement impliquent de plus *en plus* travail d'équipe et concertation, De ce fait, les enseignants réclament avec une vigueur nouvelle. Du temps pour se concerter ! Plus précisément, ils demandent du temps imputé sur leurs horaires de service devant les élèves, non pas sur leur temps de travail global. Question fort complexe...

Les tentatives menées jusqu'à présent sur ce point n'ont guère été concluantes.

Ne parlons pas de l'abaissement du service hebdomadaire des PEGC, lié à la rénovation des collèges conduite à partir de 1982 ; Celui-ci devait trouver sa contrepartie dans des heures de concertation, inscrites dans les états *de* service : en moins d'un an, l'alignement sur la durée de service des certifiés a *eu* raison de la chose...

Ne parlons pas de la mesure n° 150 du Nouveau contrat pour l'école : accorder une journée de concertation par trimestre ; elle n'a pas reçu le moindre début d'application, ces journées se traduisant nécessairement par une perte d'heures d'enseignement au détriment des élèves.

Parlons des horaires de concertation prévus dans quelques cas, au bénéfice des enseignants des 4ème et 3ème technologiques ou des professeurs coordonnateurs d'EPS : ces décharges de service sont elles effectivement utilisées conformément à leur objet ? Bonne question ! Serait-ce un « contrôle bureaucratique et tatillon », selon la formule classique d'un syndicat, que de vérifier ?

Parlons également de la 27ème heure d'enseignement des écoles, dont les élèves sont dispensés, depuis une dizaine d'années, pour que leurs maîtres se concertent. Aucune évaluation d'ensemble de cette heureuse initiative n'a été conduite. Et pourtant, il serait excessivement intéressant de savoir si, au-delà des réunions réglementaires (conseils d'école, conférences pédagogiques) qui y sont obligatoirement placées, cette 27ème heure permet réellement une concertation des équipes de maîtres. il est probable que le bilan est très contrasté, fortement dépendant de la capacité d'animation des IEN et de la personnalité des directeurs d'école.

Plus récemment, un Ministre eut cette idée astucieuse de maintenir les professeurs dans les collèges, en fin d'année scolaire, pendant que leurs collègues des lycées sont absorbés par le bac. Dans de nombreux collèges, on a pu alors, enfin pourrait-on dire, parler bilan de l'année écoulée, projet pour l'année à venir. Dans l'ensemble, la satisfaction fut grande, là surtout où les principaux avaient su organiser la réflexion des professeurs. Trop beau cependant pour durer : le Ministre cédait aux instances d'une organisation syndicale et s'empressait de mettre fin à cette innovation...

Et la pré-rentrée ? En 1970, le Ministre Guichard a pris la décision courageuse et géniale de faire rentrer les maîtres une journée avant leurs élèves. Avec le temps il est vrai, la pré-rentrée est souvent tombée dans la routine, se résumant souvent à un exposé du chef d'établissement, à la présentation des « nouveaux », à la distribution des emplois du temps, le tout couronné d'un apéritif, et à un après-midi, consacré aux conseils d'enseigne-

E&D
EDUCATION ET DEVENIR
les cahiers de l'éducation

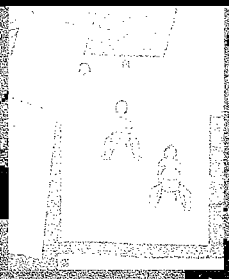

mais que font les élèves à l'école ?

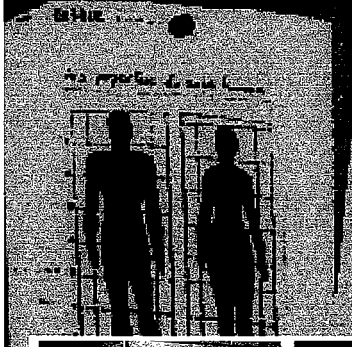

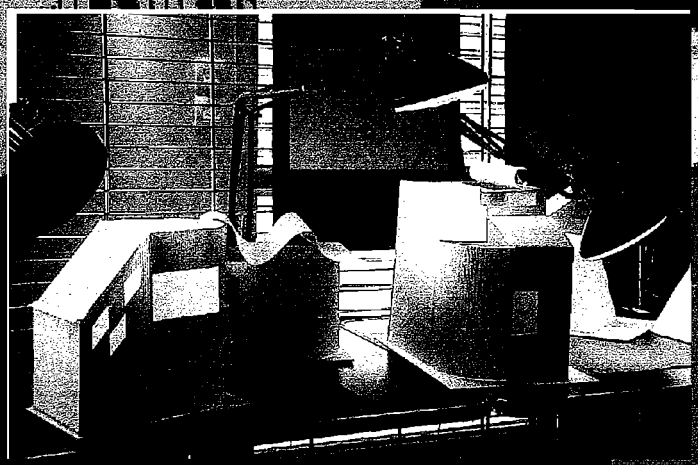

n° 56 MARS 2001

ment. Une minorité exploitait à fond cette journée, précisément dans les établissements confrontés aux plus grandes difficultés, tandis que quelques lycées prestigieux s'estimaient dispensés de cette « corvée ».

Des circonstances particulières ont permis de relancer le processus, en l'allongeant. Ces dernières années, les professeurs de lycée avaient obtenu, en raison de leurs charges d'examen, un décalage d'une semaine de leur rentrée. A l'expérience, ce décalage a suscité des difficultés (protestations de familles ayant des enfants scolarisés sur plusieurs cycles ; désordres dans les cités scolaires comportant collège et lycée...) et rétréci excessivement l'année scolaire des lycéens (bien inférieure aux 36 semaines légales). Mais comment procéder pour réaligner la rentrée de tous les établissements sans soulever un tollé des professeurs de lycée à propos de leurs « vacances » tout en faisant oeuvre utile ?

Germa alors l'idée de consacrer la moitié de la première semaine de classe à la concertation au sein des établissements scolaires : la multiplicité des chantiers ouverts à tous les niveaux par les Ministres méritait bien deux jours et demi de travail des équipes pédagogiques ! C'est ainsi que le calendrier scolaire des années 1999-2000 et 2000-2001 allonge la pré-rentrée des enseignants.

La circulaire du 17 juin 1999 organise cette nouveauté. Tout d'abord, elle cet signée par les trois directeurs du Ministère ayant en charge la pédagogie et la gestion des personnels enseignants et non enseignants et de l'encadrement ; la prérentrée ne doit-elle pas être une occasion de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des personnels et des équipes des établissements scolaires ? Ensuite, elle ouvre la possibilité d'un fractionnement des deux jours et demi : le report d'une demi-journée ou d'une journée un mois ou deux après la rentrée n'est-elle pas susceptible d'encourager les équipes à tirer les leçons de la rentrée après quelques semaines de classes ?

Comment la 1ère édition de cette nouvelle pré-rentrée s'est-elle déroulée ? Notons d'abord que les enseignants n'ont pas déserté les collèges et les lycées en dépit du mot d'ordre de boycottage lancé par une organisation syndicale -qui n'a rencontré quasiment aucun écho- ou d'appréciations peu amènes (une « marque de mépris », aux dires d'une autre organisation syndicale). Mais au-delà de ce constat - la pré-rentrée a eu lieu-, le Ministère ne sait quasiment rien du déroulement pédagogique de cette nouvelle pré-rentrée : en dépit d'une demande expresse figurant dans le dernier paragraphe de la circulaire de pré-rentrée (1), seuls quatre recteurs ont adressé un bilan ! Ce que l'on sait tout de même, c'est que les corps d'inspection se sont massivement mobilisés pour épauler les chefs d'établissement -ce dont on peut se féliciter-.

« Un bilan sera dressé, de façon à ce que les leçons de cette « prérentrée » puissent être tirées et les améliorations éventuelles apportées pour les années suivantes ».

La 2ème édition – rentrée 2000 – a rencontré plus de difficultés : un changement de Ministre, un calendrier civil peu favorable (prérentrée fixée un vendredi, de surcroît le 1er septembre !) ont conduit le ministère à reporter la prérentrée, réduite à un jour, et à étaler la journée et demi restante sur les mois suivants (circ.du 29 JUIN 2000)...Pas très glorieux ! Le principe reste sauf et l'annexe à la circulaire de prérentrée suggère de nombreux thèmes de travail. Comment les choses se sont-elles déroulées ? Il serait intéressant de collecter les informations auprès des établissements. Notons que, dans le 1er degré, des instituteurs ont protesté contre le raccourcissement de la prérentrée et obtenu de leurs inspecteurs d'Académie le maintien du dispositif initial !

Les prochaines éditions sont prévues (2j ou 2j1/2 chaque année d'ici 2004) et ont été discutées au sein du Conseil Supérieur de l'Education. Les syndicats d'enseignants du 1er degré, très favorable à une prérentrée de longue durée, se sont opposés à ceux du second degré, hostiles à son allongement. Il est donc essentiel de démontrer à

tous l'intérêt d'une concertation approfondie, avant même la rentrée des élèves.

C'est pourquoi il est si heureux qu'Education et Devenir ait pris l'initiative de rassembler les réflexions et les actions menées par les établissements scolaires, les types d'organisation adaptés, la nature des concours sollicités, etc...Chacun pourra y puiser une nouvelle énergie et de nouvelles idées pour organiser au mieux les prochaines prérentrées.

Bernard TOULEMONDE
Inspecteur Général

LA PRÉRENTRÉE... UN ÉBRANLEMENT DANS LA CULTURE SCOLAIRE

Françoise CLERC
Maître de Conférence

La prérentrée constitue (avec quelques autres mesures) une étape dans la désynchronisation du temps des enseignants et du temps des élèves. Pour évident qu'il soit en ce qui concerne d'autres professions, en particulier le personnel administratif, ce principe a du mal à progresser chez les professeurs d'école, de collège et de lycée. Longtemps considérée comme un avantage inhérent à la fonction, facteur non négligeable de féminisation de la profession, la coïncidence entre le temps des enfants et celui des enseignants se retourne contre ses bénéficiaires : l'opinion admet de moins en moins la non disponibilité des enseignants en dehors du temps normal des cours, l'évolution des tâches pédagogiques entraîne un surcroît de temps de concertation peu compatible avec les services statutaires.

La prérentrée oscille entre plusieurs fonctions : rituel d'ouverture de l'année avec son cortège de symboles (discours de bienvenue, accueil des nouveaux, repas pris en commun, etc.), moment saturé de tâches (reprise de contact des équipes, mise en route des projets, évaluation des besoins), temps fort pour les relations et la culture de l'établissement (mobilisation des ressources, anticipation et projection dans l'avenir, ré-investissement des lieux). Un trop plein qui, dans certains établissements, vire à la vacuité : que faire de ce temps prescrit, à la fois trop long pour un simple contact et trop court pour y mener à bien toutes les tâches laissées en suspens du fait des congés d'été ? Car la prérentrée ne se comprend que par référence au rythme scolaire et tout particulièrement par référence à la grande rupture des vacances.

Autour de la prérentrée se cristallisent une bonne part des interrogations sur le temps scolaire.

Le temps des maîtres peut-il être celui des élèves ? Au-delà de cette question est posée celle de la reconnaissance du travail effectué dans l'établissement ou l'école, hors de la présence des enfants. La prérentrée est, de ce point de vue, une mesure ambiguë. Elle officialise la nécessité d'un moment de travail entre adultes, uniquement consacré aux activités de concertation et de préparation, un moment où peuvent se créer des solidarités, se prendre des marques sans avoir à faire face aux groupes d'élèves. Mais en même temps, elle en fixe les limites et, dans de nombreux endroits, elle n'est pas suivie d'autres temps forts de la vie des adulte. Elle ne sert souvent que de prologue et/ou de conjuration à l'effet centrifuge de l'emploi du temps des classes et de la définition des services. Si l'intensité d'une vie collective des différents professionnels qui composent un établissement apparaît de plus en plus comme l'une des conditions majeures d'un climat relationnel positif avec les élèves, l'impulsion donnée tourne court le plus souvent : quelles suites donner ? dans quels créneaux horaires ? avec quelles configurations d'équipes ? pour quelles fonctions ?

L'autre question posée avec insistance concerne la rupture marquée par les examens et les congés d'été. Cette rupture n'est d'ailleurs pas le seul fait de l'école. Elle se trouve relayée par l'économie et les attentes d'une majorité de la population active. Tous les arguments contre la grande migration estivale sont connus mais les vacances d'été font partie du folklore. Elles ont inspiré la littérature, la chanson, le cinéma... La rentrée s'inscrit en contrepoint et focalise de nombreuses appréhensions chez les enfants et chez adultes. La prérentrée lisse les aspérités d'un retour redouté et désiré à la fois. Qu'adviendrait-il si

l'année scolaire ne connaissait pas cette grande rupture dont le sens originel s'est perdu ? La prérentrée garderait-elle son sens d'événement inaugural de l'année scolaire ou deviendrait-elle simplement le premier moment d'une succession planifiée de rencontres à l'échelle de l'école ou de l'établissement ?

Plus iconoclaste encore, une troisième question se profile : la prérentrée des personnels est-elle le signal de l'ouverture de l'établissement ? Bien sûr le personnel administratif et la direction sont déjà là, mais les lieux restent inaccessibles : pas de professeurs, pas d'élèves, pas de parents. La fermeture des établissements pendant les congés et en dehors des heures scolaires peut paraître choquante alors que les ressources culturelles sont très inégalement réparties. Dans bien des cantons ruraux, dans certains quartiers de grandes villes, les établissements scolaires concentrent des moyens culturels importants, uniquement réservés aux enfants en âge d'être scolarisés. Des expériences, la plupart du temps réussies, tentent d'ouvrir les locaux hors temps scolaire : accueil d'enfants pendant les vacances, activités culturelles pour le quartier et les associations, coordination avec les bibliothèques publiques... Ni le personnel enseignant, ni le personnel administratif ou de direction ne peuvent être tenus d'encadrer de telles activités : c'est donc le décrochage du temps scolaire et du temps de l'équipement culturel qui est en jeu. Bien des obstacles existent (accueil, surveillance, encadrement des activités, sécurité...) mais il n'est pas interdit de rêver à une sorte de « plein emploi » des bâtiments scolaires et à une meilleure répartition des ressources culturelles. La prérentrée marquerait simplement la transmission d'un relais et une reprise de contact entre des équipes complémentaires.

On peut considérer la prérentrée sous l'angle strictement organisationnel. Mais à y regarder de près, elle est l'indice d'un ébranlement dans la culture scolaire : c'est toute la politique éducative qui est interpellée, depuis l'organisation du travail enseignant jusqu'à la politique culturelle des collectivités locales dans le cadre des lois de décentralisation.

Françoise CLERC
Maître de Conférence

1 Les vacances d'été doivent beaucoup aux travaux des champs : aux débuts de l'école obligatoire, les enfants étaient libérés pour prêter main-forte à leurs familles au moment où les activités agricoles connaissent un fort accroissement saisonnier. La culture urbaine a pris le relais avec les congés payés et l'imposition par l'industrie de périodes de congés coordonnées.

L'AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Une circulaire qui la conforte

Claude REBAUD
Proviseur, Andrieux-Boutheon

La prérentrée 2000 a fait, de la part du Ministère, l'objet d'une valse hésitation qui requiert notre attention. A la fin du mois de juin, Jack LANG annonce que la rentrée prévue initialement le premier septembre est reportée au lundi quatre septembre pour tenir compte, dit-il, des spécificités de la rentrée 2000. En réalité, il répond à des pressions diverses, syndicales probablement pour la plupart d'entre elles. Il retient cependant la durée globale prévue initialement : trois demi-journées de poursuite des travaux seront organisées dans les établissements d'ici aux vacances de la Toussaint, ces trois demi-journées devant se situer de préférence le mercredi et le samedi. Aucun cours ne devra être supprimé, ajoute-t-on. Ce changement de calendrier et cette dernière proposition méritent une première analyse. Si on regarde la réalité de la vie des établissements et des académies, les mesures préconisées seront le plus souvent inapplicables, la plupart des établissements, des lycées en particulier, travaillent le mercredi et le samedi matin, dans un grand nombre d'académies, de nombreuses réunions sont organisées à l'initiative du Recteur le mercredi après-midi pour mettre en place la réforme des lycées, en particulier les T.P.E.. On ne pourra donc pas appliquer les dispositions annoncées par le Ministère. Premier coup d'épée dans l'eau.

L'annexe qui accompagne la circulaire donne des indications sur ce que doit être le contenu des réunions de prérentrée. Elle donne le sentiment que le Ministère, ayant lâché sur le calendrier, veut compenser par des préconisations nombreuses sur le fond. Notons d'abord que ces cinq injonctions sont intitulées «suggestions», elles présentent donc un caractère facultatif. Curieuse façon de procéder -. le Ministère qui doit donner des consignes claires se contente de recommandations. Présentent-elles cependant quelque intérêt pour les établissements ? Regardons-les de près. Les premières concernent l'accueil, le fonctionnement et la vie de l'établissement : la prérentrée est un moment d'organisation de l'année et de fonctionnement des équipes pédagogiques et éducatives . On doit s'y préoccuper particulièrement des premiers arrivants, y présenter les modalités prévues pour l'organisation des enseignements et des services, examiner les partenariats, s'approprier le projet d'établissement, imaginer les différents partenariats au sein du bassin ou des réseaux, envisager les relations entre les différents niveaux d'enseignement et se livrer à une réflexion collective sur les règles de vie commune au sein des établissements et donc sur le règlement intérieur. C'est déjà beaucoup.

Le deuxième chapitre concerne la préparation de la mise en oeuvre des réformes : la prérentrée sera un moment où, en collège, on travaillera sur les travaux croisés, et en lycée, sur les principaux chantiers de la réforme, en particulier les T.P.E. En lycée professionnel, on oeuvrera en particulier sur les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel, les fameux P.P.C.P.

Le troisième chapitre est consacré à la formation des personnels. Il invite à réfléchir sur les besoins de formation au regard du projet d'école ou du projet d'établissement.

Les sujets à traiter sont donc extrêmement nombreux. Ils ne le seront probablement que d'une façon superficielle, compte tenu de la durée limitée de ces opérations de prérentrée. Un lecteur qui connaîtrait mal le système éducatif pourrait penser que l'essentiel des projets des établissements se construit à ce moment de la prérentrée. En

aucun cas, il ne pourrait imaginer comment cette phase essentielle de la vie des établissements s'articule avec les réflexions conduites tout au long de l'année.

Cette circulaire est contradictoire avec le principe d'autonomie des établissements. Elle donne un trop grand nombre de consignes que les établissements ne pourront pas suivre. Elle ne fixe pas un cadre précis et rigoureux à l'intérieur duquel ils pourraient organiser leur calendrier et faire des choix en fonction de leurs spécificités. Elle ne s'inscrit pas dans une perspective d'ensemble. Elle est significative de la tentation habituelle du Ministère de multiplier tellement les injonctions auprès des établissements que ceux-ci les considèrent souvent comme lettres mortes, dans l'incapacité qu'ils sont de toutes les suivre.

Qu'aurait-on pu attendre du Ministère ? une circulaire du type qui suit n'aurait-elle pas suffi ?

«Les établissements, dans le cadre de leur autonomie, mettent en place deux jours et demi de prérentrée selon un calendrier annuel qui prendra en compte leurs spécificités et leur situation particulière La journée de prérentrée sera suivie de séances de travaux dans les semaines qui suivent la rentrée selon les modalités à définir dans chaque établissement.

La prérentrée doit répondre à des objectifs de triple nature :

a -sur le plan politique : *il s'agit de poursuivre la mise en oeuvre des différentes réformes ou préconisations ministérielles, en vue - en particulier - d'organiser la diversification des parcours et des démarches pédagogiques.*

b -sur le plan organisationnel : *dans le domaine de la pédagogie, il faut avant tout se soucier de la mise en oeuvre pour que les équipes soient opérationnelles le plus vite possible Il faut aussi monter des schémas de travail, poursuivre par exemple la mise en place du plan de formation des personnels ou organiser de façon précise les procédures de remédiation.*

c -sur le plan de l'information : *il faut avoir le souci de la communication entre anciens et nouveaux pour rapidement intégrer ces derniers et éviter la déperdition d'informations, pour permettre la connaissance des membres des diverses équipes pédagogiques ; c'est l'occasion aussi de présenter les projets inscrits au plan annuel d'actions du projet d'établissement.*

Cette journée, dont les travaux sont souvent la suite des journées de préparation de rentrée qui se sont déroulées en juin ou juillet, peut être aussi l'occasion de réflexions sur la mise en place de problèmes spécifiques au Bassin ou qui peuvent trouver leurs réponses à ce niveau : formation des professeurs principaux, coordination avec le C.I.O. et les C.O.P., liaison collège-lycée par exemple.

Elle peut prendre des formes différentes. Le recours à des intervenants extérieurs ou à des conférenciers n'est pas exclu.»

Il serait bien sûr « indispensable » qu'un tel texte soit intégré à la circulaire habituelle de rentrée qui paraît en début d'année civile.

Le cadre général étant fixé, l'établissement peut alors organiser sa prérentrée, conformément aux objectifs nationaux et dans la perspective de la mise en oeuvre de son projet d'établissement, en tenant compte de ses spécificités et de ses contraintes. L'exemple annexé présente une possibilité d'organisation. Il ne peut être un modèle, chaque organisation dépendant du contexte local. Cet exemple propose une rentrée organisée en trois temps avec, pour chacun, des objectifs différents.

Le premier est situé à la fin de l'année scolaire précédente, un jour où les cours vaquent à cause des examens (préparation des salles la veille des épreuves du bac). Il a pour objectif l'appropriation du plan d'action du projet d'établissement, la constitution des équipes, le recensement des contraintes.

Le deuxième temps se situe le jour de la prérentrée proprement dite. Il vise à la présentation de l'établisse-

ment, de sa politique, à la préparation de l'accueil des élèves, à l'information et à la formation des personnels nouveaux et de ceux qui vont participer à l'animation de la vie de l'établissement (professeurs principaux, coordonnateurs, personnels de vie scolaire).

Le troisième temps se déroule en soirée, dans les deux semaines qui suivent la rentrée. Il est consacré aux derniers réglages qui permettent aux équipes de démarrer le mieux possible les actions particulières de l'établissement ou les chantiers liés aux commandes ministérielles...

Cette organisation est relativement simple. Elle est adaptée à l'établissement qui l'a mise en place. Elle suscite l'adhésion des acteurs. Elle est en conformité avec les directives ministérielles. Elle permet à l'établissement d'user pleinement des marges de manœuvre que lui confèrent les lois de décentralisation. Elle donne consistance à son autonomie.

Claude REBAUD
Proviseur Andrieux-Boutheon

PRÉRENTRÉE ET AUTONOMIE PÉDAGOGIQUE

Alain BOULINEAU
DEFPAR, Rouen

Que n'a-t-on entendu sur l'inutilité des prérentrées, et a fortiori des prérentrées étalées sur plusieurs jours : certains y ont même vu un acte provocateur par sa gratuité. A tel point que lorsqu'un ministre nouveau veut rétablir une relation de confiance avec les enseignants, il peut décider, entre autres, de raccourcir la durée de la prérentrée.
Cela n'a pas évité que des établissements multiplient les réunions diverses : travaux croisés ou TPE, mise en place des CVL, réflexion sur le nouveau règlement intérieur. Ils ont préféré travailler sur des thèmes séparés, en regroupant pour chacun des équipes réduites ou sélectionnées. L'intérêt qu'aurait apporté une réflexion commune à tous n'est pas apparu clairement, c'est le moins qu'on puisse dire ! On en est resté à une approche parcellisée, censée répondre uniquement à un besoin contingent généré par « les » réformes du moment.
La répétition annuelle de la pré-rentrée, sa permanence, la font paraître éloignée d'un besoin si marqué dans le temps. Elle est plutôt vécue comme une sorte d'assemblée générale rituelle qui marque le passage d'une année scolaire à l'autre par l' accueil des nouveaux, un bref bilan et quelques informations pour se « remettre dans le bain ».

Mais peut-elle se limiter à cela ?
OUI, répondent ceux qui considèrent que le système éducatif est toujours (ou doit être) un système ultra-centralisé, avec un terrain qui est avant tout un lieu de mise en oeuvre de directives élaborées ailleurs. Les directives, on les connaît et on va les appliquer : il suffit d'y réveiller les esprits après la coupure estivale, avec les quelques informations nouvelles qui marquent la rentrée.

Ce modèle, encore présent dans beaucoup d'esprits, nie l'autonomie pédagogique et éducative de l'EPLE (établissement public local d'enseignement, dénomination juridique des lycées et collèges) car il ignore le défi qu'impose au système éducatif un monde de plus en plus complexe et en constante évolution et qui ne peut être relevé qu'au prix de l'adaptation régulière des pratiques et du rôle maintenant reconnu des décisions prises "sur le terrain". C'est à ce même modèle ancien de fonctionnement que se réfèrent ceux qui parlent « des réformes », avec une grande marque du pluriel, car il les croient multiples et décrétées, faute de s'être aperçus qu'il s'agit des différentes facettes d'un même projet d'ensemble, d'une évolution dont la constance l'emporte sur les revirements. Modules, soutien, TPE (travaux personnels encadrés au lycée), travaux croisés au collège, ECJS (éducation civique juridique et sociale), sont autant d'initiatives qui depuis plusieurs années contribuent à compléter l'enseignement par le développement d'une autonomie accompagnée de l'élève et d'une pédagogie plus différenciée. On pourrait y ajouter l'éducation à l'orientation, l'heure de vie de classe, etc. Il est erroné de vouloir traiter séparément « LES » réformes en organisant une réunion mardi sur les TPE, une autre jeudi sur l'ECJS, et puis mercredi ce sera l'association sportive. Il risque d'en résulter une manifestation allergique « d'anti-réunionite » et de rejet de tous ces changements qui ne seront vus que comme une déstabilisation du système. Si en revanche on se contente, par simple économie de temps, de juxtaposer ces réunions lors d'une pré-rentrée de plusieurs jours, c'est le ramassis artificiel de questions sans liens clairs établis entre elles qui provoquera l'indigestion.

Une conception efficace de la prérentrée se fonde sur l'idée qu'au-delà des aspects spécifiques ce sont les liaisons qui importent : les travaux croisée et l'ECJS se retrou-

vent pour amener l'élève à une connaissance qui dépasse les cloisonnements disciplinaires ; l'ECJS et l'association sportive concourrent à une même éducation citoyenne... La nécessité d'associer toutes les réflexions en un ensemble cohérent apparaît clairement ; l'intérêt d'un travail construit, issu de plusieurs jours de réflexion, est évident. Ce qui n'interdit pas, et même favorise, la tenue ultérieure de réunions sur les spécificités de chaque élément d'un projet plus vaste.

Si l'on se penche maintenant plus avant sur la notion de pédagogie différenciée, on s'aperçoit qu'un glissement sémantique a brouillé des cartes déjà complexes. A la place de « différenciée », on dit parfois « individualisée », en se référant volontiers à l'élève comme individu. Mais on en reste à un sens partiel du mot « individu » derrière lequel on voit la personne, l'élève X ou l'élève Y.
« Individualiser » devient alors s'occuper de la personne "individuellement", comme si on pouvait totalement l'isoler des autres avec ses seuls besoins. Souci louable, mais dont l'impossibilité matérielle s'impose rapidement. Alors on cherche une stratégie de repli : si on ne peut prendre chaque élève un à un, on essaie d'en limiter le nombre au maximum, comme si entre « un » et « tous » un compromis possible résidait dans « quelques uns ».
Et voilà le débat sur la pédagogie différenciée et l'accompagnement de l'autonomie réduit à un comptage d'effectifs, débat sans fin car, dans ce domaine, chacun peut se choisir son "nombre d'or" d'élèves à ne pas dépasser. A toutes les réflexions collectives, on préfère la fixation de barres arithmétiques fondées sur l'illusion d'un consensus « entre professionnels », ou une bonne empoignade en conseil d'administration à l'issue de laquelle on constatera "qu'on n'a pas les moyens".

Mais on a tout simplement oublié qu'"individu" veut d'abord dire "qui n'est pas divisé". « Individualiser » la pédagogie, ce n'est pas obligatoirement prendre les élèves un par un, c'est surtout les accepter dans leur globalité d'individu. La nécessaire spécialisation disciplinaire, de plus en plus preignante au fur et à mesure que l'on franchit les différents niveaux d'apprentissage, peut en ce sens aboutir à nier l'individu en ne le voyant qu'à travers le prisme d'une compétence ou d'un champ de connaissance isolé des autres.
Si pendant longtemps l'enseignement secondaire n'a accueilli que des élèves vivant dans un contexte qui les aidaient à retrouver l'individu parmi les fragments d'un savoir éclaté, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour des élèves de plus en plus nombreux, c'est l'école qui doit leur apporter elle-même cette aide, et il n'y a pour cela qu'une seule voie : le travail en équipe de ceux qui entourent un même élève, pour l'amener à établir les liens entre ce que chacun lui apporte. Je ne voudrais pas cultiver le paradoxe, mais une action pédagogique qui prend en compte l'élève INDIVIDU passe obligatoirement par le travail COLLECTIF de l'équipe éducatrice.

Il est dès lors essentiel que des objectifs et des axes de travail soient définis dès le début de l'année. C'est une erreur de considérer que l'on peut attendre les conseils de classe du premier trimestre, d'abord parce qu'il n'est malheureusement pas courant de les voir faire un travail prospectif, mais surtout parce que ce serait laisser le plus long des trimestres se développer « à l'aveuglette » et que les conseils de classe ne pourront rien évaluer si le point à atteindre n'a pas été précisé au préalable. Et ce n'est pas facile. Cela vaut bien une prérentrée !
Elaborer une véritable politique d'individualisation suppose que l'on a su analyser les résultats des actions précédemment menées. Là aussi la prérentrée doit jouer un rôle essentiel, et une disposition réglementaire vieille de seize ans aurait du l'y pousser depuis longtemps : l'obligation du rapport annuel sur la vie pédagogique, domaine privilégié de l'autonomie de l'établissement.

Malheureusement une erreur commune de lecture fait de ce rapport un rapport du chef d'établissement, alors qu'il s'agit d'un rapport de la

communauté scolaire, arrêté par son conseil d'administration (les textes de 1985 sont clairs à ce sujet). Que le chef d'établissement ait un rôle essentiel de proposition, cela fait partie du fonctionnement normal de l'EPLE, mais le rapport pédagogique doit être aussi le fruit de la réflexion d'une communauté éducative qui s'est penchée sur ses propres pratiques. Plutôt que de débattre sur le meilleur moment pour que le chef d'établissement présente "son" rapport au conseil d'administration (en juin ? en septembre ? plus tard devant le conseil nouvellement élu ? ou jamais !), il vaudrait mieux faire de la prérentrée le moment privilégié où la communauté passe en revue le degré d'atteinte des objectifs qu'elle s'était fixée, ce qui aurait le double avantage de faciliter les prises de décision pour l'année à venir et de permettre une intégration rapide de ceux qui rejoignent l'équipe.

Enfin il n'y a pas que des objectifs à fixer, il y a des dispositions à mettre en œuvre pour les atteindre, des moyens à mobiliser. Certes on ne passera pas sous silence les moyens que l'établissement doit recevoir de la hiérarchie et de la collectivité territoriale, mais sans tomber dans la passivité et dans l'attente de « ces crédits et de ces postes qui n'arrivent jamais en nombre suffisant ». C'est l'établissement qui a l'initiative de certaines réponses pour utiliser les moyens disponibles, et ce point est trop souvent oublié.

Prenons un exemple, un seul mais significatif. Faire face aux évolutions suppose un effort de formation continue. Les ressources nécessaires sont en général proposées par les plans académiques de formation. Mais c'est à chaque individu, il vaudrait mieux dire à chaque personne, qu'est souvent laissée l'initiative de la demande d'une formation. L'ampleur des questions posées, l'importance des enjeux justifient une véritable politique locale d'appel aux différentes ressources disponibles, non pour contrecarrer les initiatives individuelles, mais pour les rendre plus cohérentes, et les renforcer.

Il est tout-à-fait possible, l'expérience existe, que les établissements coordonnent en une demande unique leurs besoins de formation, aussi bien collectifs qu'individuels, en réfléchissant à la répartition des candidatures entre différents stages, en appuyant plus particulièrement certaines d'entre elles au nom du projet local. La prérentrée apparaît vite comme un passage obligé dans un tel processus et elle devient un point de repère du calendrier de la formation continue.

Tous les exemples pris ci-dessus ont ceci en commun qu'ils sont tous une manifestation de l'autonomie pédagogique et éducative de l'EPLE. A chaque fois la prérentrée est un temps fort dans la prise locale de décision. Il faut en faire un moment reconnu par tous comme étant celui du pilotage autonome. Mais peut-être ne faudrait-il plus parler de prérentrée, et employer un autre terme, qui à la fois marque la rupture par rapport à la situation précédente, et matérialise mieux l'importance de l'opération.

Alain BOULINEAU
Délégué à la Formation des Personnels de l'Académie de ROUEN

TABLE RONDE "LA PRÉRENTRÉE"

Alain BOULINEAU
DEFPAR, Rouen

UNE TABLE RONDE SUR LA PRERENTREE

Une table ronde, réunie en octobre 2000 à Rouen, a permis de débattre du rôle et de l'importance de la prérentrée du point de vue de différents acteurs. Etaient présents un CPE en collège, un professeur de lycée également formateur à l'IUFM, deux proviseurs de lycée, un proviseur de lycée professionnel, un IPR.

La première réaction a consisté à chercher le sens dans les dispositions adoptées lors de la réunion générale de prérentrée : le CPE se trouve-t-il à la même table que la direction ou parmi les professeurs, les ATOS sont-ils assis parmi les autres personnels ou sont-ils debout au fond de la salle ?.
De même la distribution de la parole est significative.
Ces différents aspects participent à la construction des représentations de la place de chacun pour la suite.

Le reproche d'impréparation est apparu dans le débat. Les réunions considérées comme non préparées avaient en fait un objectif réduit : distribuer les emplois du temps et régler quelques problèmes d'organisation.

La politique éducative, dit le CPE, quand la définit on ? Quand se met-on d'accord sur les règles de vie scolaire de l'établissement ? Un simple discours informatif suffit-il ? Les travaux croisés au collège ne seraient-ils qu'une question d'organisation de l'emploi du temps ?

Les questions, dans leur bien-fondé, ne suscitent aucune restriction autour de la table. En revanche, faire de la prérentrée le moment fort (unique ?) pour y porter réponse laisse dubitatifs de nombreux participants. Les chefs d'établissement n'y croient pas : ils ne voient pas comment la complexité de plus en grande des questions posées pourrait se satisfaire d'un moment unique de réflexion.

C'est une « vis sans fin », dit l'une : la prérentrée est un moment certes important mais dans un processus qui a commencé bien avant et se continuera, d'autant plus que l'idée d'une rentrée totalement bouclée avant l'arrivée des élèves, où tout aurait trouvé une place définitive, n'est qu'un leurre. Beaucoup de choses changent jusqu'au dernier moment, et même après ! Gare à une prérentrée qui, à partir d'une souhaitable formalisation collective des dispositifs, gênerait ensuite les nécessaires adaptations. La prérentrée prépare, sans mettre un terme.

Un autre rappelle qu'elle est également l'aboutissement d'un passé : seule une réflexion menée suffisamment en amont permet une appréhension collective des besoins reconnus et des solutions adoptées. Une « prérentrée », à la limite, ne vaut que par la qualité de la « post sortie », c'est-à-dire de la réflexion qui accompagne la fin de l'année scolaire, en établit un bilan et trace des voies pour l'avenir. De toute façon les problèmes de fond doivent mûrir pour trouver réponse, et ce n'est pas obligatoirement pile le jour de la prérentrée qu'ils arrivent tous à maturité.

Le professeur présent rejoint cette analyse, en insistant sur le danger qu'il y aurait, à ses yeux, de définir la politique pédagogique de l'établissement uniquement lors d'une réunion préparée par la seule direction pendant la période de vacance des cours. Si l'on veut que les professeurs soient véritablement acteurs d'une réflexion pédagogique menée lors de la prérentrée, elle doit avoir été préparée dès avant la fin de l'année scolaire, à travers les conseils de classe, les conseils d'enseignement, les orga-

nes statutaires de l'établissement. Il faut aussi qu'ils aient reçu auparavant une information précise sur leur emploi du temps, pour que leur réflexion s'appuie sur une vision claire de leur travail de l'année, et qu'ils aient évacué l'impression de « vide » ressentie dans l'ignorance des conditions matérielles dans lesquelles ils auront à exercer.

Le débat s'est attardé sur l'intérêt ou non de travaux en ateliers. Les avis sont très partagés, mais l'idée à retenir reste que ce n'est pas la forme du travail qui importe, du moment que certaines précautions sont respectées : s'inscrire dans une continuité, ne surtout pas viser à l'exhaustif, faire en sorte que chacun ait un retour suffisant pour ne pas craindre d'être tenu à l'écart des thèmes débattus dans les ateliers auxquels il n'a pas participé.

La prérentrée ne peut pas être un moment de conclusion, car l'extrême début de l'année scolaire reste une importante période de réajustements.

La prérentrée est plutôt une étape forte dans un processus : elle assure à la fois une continuité et une discontinuité :

- continuité de la vie de l'établissement, de son histoire, de sa réflexion, de sa pratique pédagogique,

- discontinuité de chaque rentrée qui voit arriver des élèves et des personnels nouveaux, discontinuité aussi pour ceux qui étaient là mais qui viennent de connaître plusieurs semaines d'inactivité scolaire.

C'est la prérentrée qui permet de raviver la réflexion commune après la parenthèse estivale, c'est la prérentrée qui permet à ceux qui arrivent de s'y intégrer. Pour cela, elle refait le point, relance la réflexion mais ne prétend pas obligatoirement arriver à une conclusion, sauf sur les questions conjoncturelles d'organisation, mais qui perdraient de leur sens si elles étaient traitées indépendamment de la relance de la réflexion.

Il y a dans la prérentrée ainsi définie un aspect « rite de passage » qu'il convient de ne pas négliger. Le proviseur de lycée, qui avait supprimé son discours de prérentrée, l'a finalement rétabli, constatant que son absence gênait, plutôt qu'elle ne favorisait, le double objectif de retour des anciens et d'intégration des nouveaux.

Le professeur parle de phase « incantatoire », mettant derrière ce terme à la fois quelque détachement intellectuel et le constat d'une nécessité.

Les personnels sont-ils les seuls à formaliser leur retour par une prérentrée ? Faut-il y associer parents et élèves ? La réponse est unanime : tous ont besoin de ce « rite » de reprise et d'accueil, pas tous ensemble, pas avec les mêmes modalités, mais autour du même message .

Alain BOULINEAU
Délégué à la Formation des Personnels de l'Académie de Rouen

EXPERIENCES

POINTS DE VUE

PRÉRENTRÉE

UNE VIS SANS FIN

Agnès PAON
Proviseur de LP, Académie de Rouen

Face à la grogne des enseignants la « Prérentrée des chefs » eut lieu, publiquement et hiérarchiquement, dans l'académie, en janvier 2000.

Les pseudo réponses organisationnelles qu'ils obtenaient quant aux diverses réformes programmées (PPCP, AI, PFE) les poussèrent à s'organiser. Des réunions informelles se multiplièrent entre les équipes de direction des deux départements. Il fallait trouver un moyen de mobiliser, d'effacer les inquiétudes et les malaises, de donner des débuts de réponses, de construire des débuts de projets, **en bref** : il fallait œuvrer pour que l'année scolaire 2000-2001 soit pédagogique et ceci dans la plus grande sérénité possible.

Ainsi dès mai 2000, au lycée des plages de 2 ou 3h furent consacrées à des réunions d'équipes où les questions les plus farfelues, les plus inattendues, les plus inquiètes laissèrent place à un souci de construction rationnelle.
Et les « chefs », disponibles, rassurants, allaient à la pêche d'idées. Ils continuaient leurs rencontres avec leurs collègues.
En juillet, après la dernière plénière, les équipes pluridisciplinaires constituées se mobilisaient et programmaient leurs réunions de travail de la prérentrée (2 jours fi : un luxe rassurant...).

Il en a été décidé autrement...

Adaptation fut le maître mot : on allait reporter ces séances de réflexion un peu plus tard, on allait continuer à faire preuve d'imagination, on allait profiter de l'aide constructive des IEN.ET (ils étaient annoncés !).
Le 4 septembre, les « stagiaires IUFM » sont là (les autres nouveaux collègues ont eu la chance de découvrir l'établissement et son mode de fonctionnement dès le mois de juin). Ils sont absorbés par les équipes constituées.

La vis sans fin continue son mouvement.

On croyait avoir bousculé beaucoup d'habitudes. Les PPCP, les PFE, l'AI devenaient des mots familiers à défaut d'être des activités complètement dominées. Et arrivent le nouveau règlement intérieur, le CVL...
Un désagrément : aucunement. Une chance de mobilisation supplémentaire !
Des réunions sont annoncées dès ce jour de rentrée des professeurs :

L'une consacrée à une réflexion approfondie sur l'élu : le délégué (accessoirement sur son mode d'élection, plus profondément sur son rôle, sa formation, ses droits...).

- Une autre ayant pour objet l'exploitation des évaluations, la mise en place des modules, l'appréhension de l'aide individualisée, la présentation des PPCP retenus par les équipes..
- La troisième est destinée à une réflexion sur l'orientation et l'insertion.

Peut-on dire que cette mobilisation fut exceptionnelle, uniquement motivée par les problèmes rencontrés en mars-avril 2000 ?
Fort heureusement le souci de travailler ensemble existait déjà, ne s'est pas étiolé avec ces mouvements. Il ne demande qu'une chose : l'implication totale, honnête et volontaire des « chefs ».
Que souhaitent les chefs » ? :

- Des temps de réflexion avec l'ensemble des personnels qui soient ciblés et non contestés (2 jours fi consécutifs ou non),
- Un appui, voire même une complicité du corps d'inspection : condition impérative de crédibilité des réformes pédagogiques

Agnès PAON

UNE JOURNÉE SANS PROJET

C'est bien long...

Didier PINEL
Proviseur-Adjoint, Le Havre

Finalement c'est plutôt sympa de pouvoir se retrouver entre collègues, parler des vacances et boire un coup. C'est sympa à condition que çà ne dure pas trop longtemps et que surtout les emplois du temps ne soient pas trop mauvais parce qu'en gros c'est quand même ça le plus important. De toutes façons, on ne va perdre que du temps à entendre des choses qu'on sait déjà, d'accord, il y a les résultats des examens mais bon ça ne tient pas une demi-journée et puis ce qui compte c'est ce qui se passe demain, quand les élèves qu'on a à peine eu le temps d'oublier seront là, à 35 par classe.

Caricature ? pas sûr...

A tous ceux qui ont dit ou penser ces phrases, je ne jette pas la pierre et loin s'en faut tant il y a un déficit d'explication sur ce que doit être la prérentrée.

Ma jeune expérience de proviseur-adjoint (trois rentrées) ne me permet certes pas de me poser en spécialiste d'une question qui est à l'ordre du jour des préoccupations depuis maintenant bien longtemps ; toutefois, j'ai observé que la prérentrée qui n'intéressait pas beaucoup de monde il y a encore quelques temps est soudain devenue un problème parce qu'un ministre en a augmenté la durée tout en en fixant le contenu.

Finalement, qu'a-t-il fait ce ministre si ce n'est donné son véritable sens à ce que doit être ce moment clé de la vie de l'établissement scolaire. Soyons clairs, mon propos ici n'est pas d'être « pro » ou « anti » mais de faire en sorte que chacun de ceux qui composent assument une fois pour toutes l'autonomie qui nous est conférée depuis les lois sur la décentralisation.

Parler de pré-rentrée c'est parler de notre autonomie et j'avoue mon inquiétude quand aujourd'hui encore, je vois des membres élus du conseil d'administration ne pas connaître le sens des quatre lettres E.P.L.E.. Méconnaître et parfois refuser cette autonomie se traduit souvent par un rejet des notions de projet et de politique d'établissement. Or, quel sens donner à la prérentrée en dehors d'une politique d'établissement clairement définie ? Voir le premier paragraphe.

Une journée sans projet c'est bien long même avec un apéritif au milieu. Deux jours et demi pour alimenter ensemble la politique d'établissement c'est bien court surtout lorsque l'on goûte le plaisir de laisser s'exprimer les idées, de confronter les points de vue, d'informer, de former, en un mot de piloter un établissement.

Parler de pré-rentrée c'est parler du rôle du chef d'établissement. C'est lui qui avant tout autre membre de l'équipe éducative impulse et porte le projet éducatif et pédagogique de l'établissement. C'est lui qui dirige ce fabuleux orchestre que devient une équipe enseignante lorsqu'elle est bien menée.

Mon expérience pour l'année 1999-2000 et pour la rentrée 2000 va dans ce sens.

Dans un souci d'efficacité, j'ai proposé au chef d'établissement de découper les deux jours et demi de pré-rentré en deux demi- journées "bilans et perspectives" placées en fin juillet 2000, une journée placée classiquement la veille de la rentrée des élèves et une demi-journée en fin de premier trimestre.

Durant la première séquence des professeurs volontaires sont venus travailler sur des thèmes liés à la pédagogie ou à la vie scolaire. Des groupes de travail se sont formés et

ont produit des propositions qui ont ensuite été présentées en réunion plénière. Il n'y a rien d'innovant dans le cadre de la construction d'un projet mais à l'échelle de l'établissement, ce n'était pas rien !

A la pré-rentrée, à côté des classiques discours et présentation des emplois du temps, ont eu lieu des séances de travail approfondi sur les nouvelles modalités nées de la réforme des lycées. J'ai eu ainsi l'occasion de creuser la question des Travaux Personnels Encadrés sous l'angle de l'organisation pédagogique et administrative. Une réunion avec les professeurs principaux a permis de la même façon de rappeler nos objectifs quant à l'accueil et au suivi des élèves. Au final, on pourrait estimer que ce temps fut trop court pour explorer toutes les pistes ouvertes par les membres de l'équipe éducative avec en plus le sentiment qu'il sera forcément plus difficile de retrouver des conditions identiques en cours d'année.

Au-delà de tout ce qui a pu être construit dans le cadre de la politique d'établissement durant ces demi-journées, il m'apparaît fondamental de créer des espaces qui permettent aux enseignants et à l'ensemble de l'équipe éducative de se rencontrer pour fonder ce qu'il est coutume d'appeler la communauté éducative. Cette rencontre passe évidemment par la confrontation de points de vue et de pratiques forcément différentes. Les mouvements sociaux de mars 1999 ont montré à quel point les enseignants étaient attachés à un service public d'éducation de qualité. Plus qu'avant, la salle des professeurs est devenue un lieu d'échanges et de débats. Sans volonté de récupération mais dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil et de formation des élèves qui nous sont confiés, il est essentiel que les chefs d'établissements se saisissent de ces débats pour enrichir des politiques d'établissements parfois réduites au minimum.

Didier PINEL
Proviseur adjoint, Le Havre

MIEUX ARMÉS POUR LA RENTRÉE

MIEUX ARMÉES POUR LA RENTRÉE

Bernard PEYRE
Principal, Collège Vercors de Grenoble

Après une timide tentative de faire travailler ensemble les personnels d'un établissement lors de la fin des cours il y a quelques années, un nouvel essai vient d'avoir lieu. Sera-t-il tout aussi éphémère et supprimé sans aucune évaluation ni raison ?

Malgré sa brièveté, l'expérience m'a semblé très positive à plus d'un titre. Tout d'abord, cela modifie profondément le climat dans lequel on travaille, que ce soit en juin ou en septembre. Puisque tout le monde doit être là, les échanges sont plus efficaces, les sujets, traités plus collectivement, la concertation plus effective. Enfin, le temps permet d'aborder de façon plus approfondie et en anticipation les problèmes de fond.

Qu'a-t-il été fait au collège en ce début de septembre ?

Rien de bien différent pour une bonne partie : bilan des vacances, petit déjeuner et une courte messe (1/2 heure) du principal pour que tout le monde ait la même information. Les emplois du temps sont mis dans les casiers avant l'arrivée des personnels. Les conseils d'enseignement ont eu lieu comme par le passé mais avec des objectifs plus précis car les enseignants avaient du temps pour donner le canevas de leurs projets. Les équipes pédagogiques ont procédé de la même façon, ce qui a permis d'élaborer quelques projets de classe, en liaison avec le projet d'établissement corrigé en juin. Les professeurs principaux ont eu leur temps de réflexion, complété le lundi suivant après la rentrée des 3/4 des élèves. Mais surtout, il a été possible de faire travailler de petits ateliers sur un thème : la sanction et tout ce que cela implique comme modification du comportement au quotidien de chacun. C'est un problème difficile dans un REP mais essentiel car il faut adapter la réponse à la faute et être très clair et cohérent (dans le système de réponse et entre nous). En fin de chaque demi-journée un retour rapide au grand groupe était fait (l/2 heure) Ces aller-retours ont été très appréciés. Chacun a pu ainsi s'exprimer et se sentir impliqué. Le vendredi soir, chacun est reparti vers l7h, déjà un peu fatigué mais avec la sensation d'être mieux armé pour la rentrée des élèves. Les nouveaux professeurs l'étaient beaucoup moins et se sentaient intégrés dans des équipes. De ce fait, j'ai la sensation que le début de l'année a été plus détendu, que la cohérence des comportements s'en est trouvé améliorée. Ce temps passé ensemble avant la « dure vie quotidienne » en présence des élèves est un moment fort de cohésion, de recul.

Bernard PEYRE
Principal, Grenoble

UNE RENTRÉE AVEC LES PERSONNELS DE SERVICE

Martine TAUSZIG
Proviseur de L.P., Lyon

Chacun s'accordera pour dire que, même si le personnel de service fait partie intégrante de la communauté éducative d'un établissement scolaire, même s'il est question dans les textes de l'inclure comme un personnel à part entière dans tous les actes de la vie éducative il n'en demeure pas moins vrai que, dans les faits, ce personnel reste un personnel laissé pour compte : la gente pédagogique prend largement le pas sur la gente ménagère.

On associe rarement les agents ; on est au mieux poli avec eux.

Ce personnel vit les premières assemblées générales de la rentrée, au côté des enseignants dans un rapport de communication très artificiel et le plus souvent comme une vaste mascarade qui lui a fait perdre un temps précieux sur ce pour quoi il est payé, à savoir : livrer un établissement propre.

Deux tentatives ont été lancées dans un établissement dont je tairai le nom :

1 -Des petits groupes de travail intercatégoriels ont travaillé ensemble sur deux questions proposées :

« Qu'est ce qui me motive pour venir travailler chaque matin ? » et « Qu'est ce que j'attends dans mon travail de cette nouvelle année scolaire ? ».

Le rôle du rapporteur de chaque groupe est de recueillir la parole de chacun et de la formaliser, le rôle de l'animateur est, bien évidemment, de distribuer la parole à chaque participant et de faire en sorte que chacun la prenne, à égalité, et dans le plus grand respect mutuel.

Les comptes rendus écrits sont anonymes : on ne sait pas qui a dit quoi -, et cela a été clairement précisé avant de commencer.

Ce type de proposition a eu un écho très favorable auprès de l'ensemble du personnel ; cela a permis de dégager un certain nombre de valeurs communes qui donnent une autre couleur aux salutations matinales et qui s'adressent à l'humain et non à la fonction.

2 -Les enseignants, les surveillants, les aides éducateurs ont visité leur établissement en petits groupes encore une fois intercatégoriels, guidés par un membre de l'équipe administrative ou de direction et ils ont été accueillis par les agents de service, chacun dans son secteur de travail.

Chacun d'entre-eux avait en charge la présentation des lieux. Après tout, ce sont les leurs quand les élèves et leurs profs sont partis ou avant qu'ils n'arrivent. Chacun y est allé de son appréhension bien légitime : « Que voulez-vous que je dise ? » « Je ne saurai jamais expliquer « Est ce qu'on peut rester en habit de ville ? » Dans les faits, chacun a parlé avec son cœur, a su dire avec une certaine élégance des choses pas toujours agréables sur certains lieux peu dignes de gens normalement bien élevés.

Chacun a apprécié d'être appelé par son nom et, ceux qui l'ont senti, ont pu dire leurs envies réciproques : « C'est moi qui m' occuperai de cette salle, puis-je vous demander... » ou bien : « S'il y a quelque chose qui n'est pas à votre goût, dites-le moi » ou bien encore : « L'an dernier, je devais toujours remettre tables et chaises en place, je n'ai pas beaucoup de temps pour faire mon secteur, si vous pouviez... »

Le plus difficile, bien sûr, c'est de garder, tout au long de l'année, cette dynamique et de ne pas laisser partir en eau de boudin ces

départs harmonieux. Il semble cependant que c'est plus facile, ces moments vécus, de demander une plus grande implication des personnes dans la vie d'une maison, ceci, au service de la mission d'éducation que nous avons tous, quelle que soit notre fonction.

Martine Tauszig
Proviseur de LP, Lyon

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX

Jean Claude BOULU
Principal, Vénissieux

Dans l'Académie de Lyon, l'accueil des nouveaux nommés est depuis deux années une priorité rectorale.

Dans les établissements scolaires du second degré et dans les écoles des ZEP et des zones sensibles, il est fréquent de constater une forte rotation des personnels en place. Cette fluctuation du personnel enseignant entraîne l'arrivée en nombre de nouveaux collègues nommés très jeunes et sans grande expérience pédagogique au sortir des IUFM dans des établissements où les élèves sont, pour certains d'entre eux, en grande difficulté d'apprentissage.

Ce sont justement ces élèves qui ont besoin d'enseignants expérimentés, formés, attentifs à la réussite scolaire d'élèves fragilisés et soucieux de leur donner une chance d'ascension sociale.

Pour certains nouveaux, une nouvelle pratique professionnelle se double d'une mise à l'épreuve personnelle teintée d'inquiétude voire d'angoisse au moment de leur prise de fonction dans un établissement réputé difficile.

Parfois certains collègues en place les préviennent de la dureté de ce qui les attend, en insistant d'abord en négatif sur les difficultés comportementales des élèves, en modérant les propos positifs sur les compétences intellectuelles bien réelles de ces enfants. Ces derniers attendent beaucoup d'une école qui représente souvent pour eux, la seule possibilité d'accéder à d'autres cultures, d'autres milieux, d'autres perspectives de vie que celles qu'ils connaissent.

Les nouveaux collègues se retrouvent aussi immergés dans des quartiers d'habitat social marqués par un tissu urbain très dense, où les barres d'immeubles et les tours impersonnelles créent un environnement physique peu rassurant.

Souvent, le flot des images négatives liées à des territoires bien identifiés associés globalement au monde de la banlieue, l'emporte sur la connaissance plus objective de villes jadis ouvrières, encore souvent nourries d'une forte culture populaire qui reste à découvrir pour ces nouveaux arrivants, peu initiés aux références, aux rites, aux réalités multiples d'un univers qui n'appartient pas à leur propre culture. Et ceux qui sont chargés d'apprendre auront aussi à apprendre des établissements où ils sont nommés et des élèves qu'ils auront à enseigner.

Devant ces complexités et ces difficultés perçues par les nouveaux collègues, certains établissements en relation avec le centre Michel Delay et en relation avec les partenaires institutionnels ont proposé aux nouveaux un accueil qui fixe quatre objectifs essentiels :

- faciliter la prise de fonction des nouveaux nommés dans l'établissement, le réseau.

- intégrer ces collègues dans les équipes pédagogiques et favoriser les échanges de travail dans le collège et avec les collègues du premier degré avec une bonne connaissance de la ville et des partenaires.

- analyser les problèmes rencontrés en début d'année avec des formateurs, des chefs d'établissement, des chefs d'établissement adjoints, des CPE, d'autres collègues enseignants.

Ce travail vise à apporter des réponses théoriques et pratiques aux questionnements professionnels, en faisant acquérir à ces collègues une distance sociale et per-

sonnelle avec le milieu d'exercice, une connaissance positive des élèves et des familles, de nouvelles qualifications professionnelles.

- apporter aux établissements qui les accueillent leurs savoir-faire, leur connaissances, leurs motivations pour améliorer collectivement, avec les collègues anciens qui les aident, la prise en charge et le réussite de leurs élèves .

A Vénissieux, ces objectifs ont été servis par trois propositions de contenus, expérimentées depuis un an.

- Sept séances dans l'année permettent aux nouveaux avec les formateurs du centre Delay de travailler sur leurs représentations des situations scolaires et d'analyser des pratiques professionnelles dans le but de faire évoluer leur regard professionnel. Des séances sont consacrées à la gestion des situations difficiles. Chacun trouve des interlocuteurs pour exprimer ces difficultés et des outils pour réagir et mobiliser de nouvelles pratiques pédagogiques.

- une balade urbaine a été organisée à la prérentrée pour les collègues du Ier et du second degré qui peuvent ainsi se rencontrer... C'est l'occasion de découvrir une ville aux multiples visages, où les zones d'habitat dense côtoient des zones résidentielles, où la vieille ville s'accroche aux espaces plus industrialisés, où la variété des situations bouscule des idées reçues sur la banlieue. On y rencontre aussi des élus attachés à leur cité, des responsables économiques, sociaux, qui partagent souvent avec les enseignants le même souci du service public. Les nouveaux collègues sont reçus en mairie, accueillis dans une ville qui souhaite que ces écoles continuent d'être des lieux de paix, de sécurité, de travail. On peut y conjurer quelques peurs et s'y découvrir quelques solidarités.

- Les anciens collègues enfin acceptent d'être des compagnons de travail pour les nouveaux. Et les accueillant dans leurs classes, vont dans celles de leurs collègues, pour des échanges de pratiques pédagogiques. Le souci didactique est toujours présent. A travers les problèmes rencontrés, la question du rapport au savoir des élèves devient une question centrale. Les méthodes pour les faire progresser se posent dans des cas concrets où chacun propose à l'autre de partager des savoirs professionnels. Cette entraide mutuelle soude des équipes d'enseignants qui mettent en place des dispositifs pédagogiques innovants et bénéfiques aux élèves.

Ainsi, l'accueil de nouveaux collègues peut-il se transformer en relation professionnelle plus forte et plus organisée. Les enseignants qui veulent bien alors se mettre au service de nouveaux qui acceptent de s'intégrer dans l'histoire pédagogique et dans les actions validées du projet d'un établissement, peuvent-ils ainsi s'apporter mutuellement une aide dont bénéficie l'établissement scolaire et les élèves.

Accepter de sortir de l'isolement de sa classe, accepter de conduire l'ensemble des tâches qui constituent aujourd'hui la réalité du métier d'un enseignant, représentent des modifications majeures des pratiques dans certains établissements. La transmission du savoir reste l'essentiel de notre travail si l'on prend la peine de s'interroger ensemble sur les méthodes et les modes de cette transmission. Les actions conduites autour de l'accueil des nouveaux permettent d'alimenter cette réflexion.

Jean Claude BOULU
Principal, Vénissieux

IMPRESSIONS DE RENTRÉE DE PROFESSEURS STAGIAIRES

Michel ASSEMAT
Proviseur, Académie de Lyon

POINTS POSITIFS

AMBIANCE

Accueil chaleureux. Bonne ambiance. Accueil convivial (café, croissants, repas...) Excellente entente et organisation entre les professeurs. Une séance de photos a permis la connaissance des profs de la même discipline. Repas pris en commun par tous les personnels, même ceux de l'entretien.

LE PROVISEUR

Rendez -vous avec le proviseur avant la prérentrée.
Le proviseur dynamique qui donne sa place à chacun, aucun membre du personnel n'est oublié.

L'ÉQUIPE

Disponibilité annoncée de l'équipe d'encadrement : proviseur, adjoint, CPE, profs...
Présentation à tous les professeurs.
Rencontre avec l'équipe des professeurs de la discipline.

LES COLLÈGUES

Contact avec le **professeur principal.**
Rencontre avec les collègues.
Temps consacré par les collègues à bien expliquer le fonctionnement de l'établissement.
Disponibilité des collègues pour nous piloter.
Considération comme un professeur, un pair et non un stagiaire.
Qualités (tuteur) : Sympathique, attentif, autonomie laissée au stagiaire (avec des limites...) marque sa confiance, répond aux questions, fixe un jour de rendez-vous, donne son avis sur les projets.

INFORMATIONS

Précision du propos liminaire du proviseur, des **exigences justifiées**.

DOCUMENTS

Distribution d'un **livret d'accueil**, distribution du **programme de la journée** de prérentrée, des listes d'élèves.
Un **plan** de l'établissement pour les nouveaux.
Dossiers **individualisés**.

ENVIRONNEMENT MATÉRIEL

Visite préalable de tous les locaux.
Tout était prêt.
Qualités de la **salle des professeurs**, cadre agréable, bon aménagement.
Qualités architecturales de l'établissement (couleurs).
Collège à **taille humaine**, sympa et accueillant.

PROBLÈMES PROFESSIONNELS

Emplois du temps
Efforts du proviseur -adjoint pour régler les problèmes d'emploi du temps.

AIDES DIRECTES

Conseils concrets pour commencer l'année: marquage des absents.
Prêt immédiat de **manuels** pour commencer.

PROJETS

Présentation des projets éducatifs en cours avec proposition d'y **être associé**.
Harmonisation des pratiques des profs.
Incitation à s'investir dans les projets de l'établissement.
Accueil des nouveaux pour le démarrage des **ateliers**.
« Beaucoup de projets, c'est stimulant. »

POINTS NEGATIFS

AMBIANCE
Impression d'être à part, d'être noyé dans la masse.

LES PERSONNELS
Discours du **proviseur** très marqué par des chiffres, peu humain.
Avalanche d'informations le jour de la prérentrée.
Pas **d'accueil spécifique** des stagiaires,
Peu de contact avec le **maître de stage**.
Un **prof principal** un peu bourru. « aucune prise en considération par les profs expérimentés »
Une possibilité de **logement** sur place mais rendue impossible car non préparée (problème administratif)
Intendance sclérosée.

LA VIE PROFESSIONNELLE
Inquiétude pour **les emplois du temps**.
Présentation (et même nomination) tardive du maître de stage.

TRAVAIL COMMUN
Pas de **rencontre** de tous les profs d'une même classe.
Pas de rencontre avec les professeurs principaux des classes en charge.
Pas de **progression** commune des enseignants de la même discipline.
Une certaine **indifférence pédagogique** des profs de la même discipline.
La salle des profs ne dispose pas de toutes les informations concernant les classes: listes des élèves, emplois du temps des classes et des profs. Les profs de maths ne vont pas au CDI. Sentiment de solitude face aux préparations de classe qui prennent beaucoup de temps. Besoin d'être rassuré par rapport au contenu des cours assurés. Aucune connaissance préalable des classes et des élèves.

LE CONSEIL D'ENSEIGNEMENT
Temps perdu, « Long et inintéressant »

LE MATÉRIEL
Les **clés** qui ne correspondent pas aux salles.
Des **salles trop petites** pour la classe = changement de local
Difficulté pour se procurer le projet d'établissement, le **règlement** intérieur, les **manuels** (emportés par le précédent stagiaire).
Pas de **visite** des locaux.
Equipement **matériel limité**

AVIS GLOBAL... QUELQUES EXPRESSIONS

- Tout est parfait
- Bonne ambiance entre profs, bon contact avec mon tuteur
- Mon maître de stage est très sympathique et tout se passe bien.
- Très bonne impression d'ensemble
- Bilan extrêmement positif

Détail qui a surpris, voire gêné un stagiaire:

« Tout le monde se tutoie »

Michel ASSEMAT
Académie de LYON

UNE PRÉRENTRÉE INCERTAINE

Un stagiaire de l'IUFM
Académie de Rouen

Ma première rentrée scolaire fut ponctuée de petits incidents, sans gravité au premier abord, mais qui ont suffi à rendre mes débuts d'enseignant quelque peu difficiles.

La pré-rentrée, journée importante qui permet de rencontrer dans sa totalité l'équipe pédagogique et de se familiariser avec l'établissement fut placée sous le signe du doute et de l'incertitude.

Il fallait d'abord régler un problème d'ordre administratif. En effet, le Rectorat (ou l'IUFM avait envoyé le jour de la pré-rentrée trois stagiaires alors que l'établissement ne pouvait en accueillir que deux). Un problème se posait donc pour la direction du lycée qui a tout tenté pour essayer de trouver des heures d'enseignement aux trois stagiaires.

Le lundi 04 septembre 2000, lors de la réunion du matin consacrée à la présentation des objectifs de formation et de l'équipe pédagogique, j'ai ressenti une impression de malaise. Je ne me sentais pas à ma place car j'étais toujours dans l'attente de la résolution de notre problème. Allais-je devoir rester ou quitter ce lycée pour un autre ? Au moment de la remise des emplois du temps aux professeurs, cette impression a redoublé du fait que nous n'avions rien reçu et que nous étions là à attendre, faisant mine d'être satisfaits.

De plus, nous n'avons pas pu prendre contact avec les tuteurs car, nous ne connaissions pas encore les classes qui allaient être mises sous notre responsabilité.

L'après-midi fut un peu plus détendue avec une visite de l'établissement orchestrée par le proviseur adjoint.

Notre problème ne fut résolu que le lendemain, le mardi 05 septembre, avec des conséquences lourdes pour l'un des stagiaires qui dut quitter dans la précipitation le lycée pour un autre établissement. L'autre stagiaire et moi n'eurent notre emploi du temps que dans la soirée. Je n'ai pas pu rencontrer mon tuteur avant le jour de la rentrée.

Cette erreur de la part de l'administration a contribué en fait à accroître un peu plus le stress lié à ma première rentrée scolaire que je ne suis pas prêt d'oublier.

Un stagiaire de l'IUFM
Académie de Rouen

DES PROGRAMMES

"Le premier moment de convivialité est à mettre au crédit du chef d'établissement, dont l'œuvre est un exercice de style à mi-chemin entre la harangue et le rapport de bilan : un peu de vertus philippiques et beaucoup de patience pour supporter l'assemblée des pédagogues dissipés. L'imperator raconte les effectifs, les succès et les échecs, le carnet mondain, le mariage de l'un, la retraite de l'autre, la mutation de celui-ci, saluée par les soupirs de soulagement, la nomination de celui-là, accueillie avec toute l'inquisition nécessaire, à moins que l'arrivée nouvelle soit féminine et honore le beau sexe, auquel cas le murmure d'approbation est immédiat. L'orateur poursuit, le vulgum pecus persiste : papotage, babillages, bavardages. Il faut être héroïque, et poursuivre, comme le général au milieu de ses troupes quand son régiment se défait. En brave guerrier qui sait la nécessité de ne pas plier devant l'adversité, le chef ira jusqu'au bout, avalant la lie"

Michel Onfray, Socrate à l'abattoir,
Le désir d'être un volcan.

DES OUTILS

Michel RICKAUER
Proviseur, Académie de Rouen

La prérentrée est incontestablement un temps fort dans la vie des établissements. L'intensité de ce "trait d'union" dépend beaucoup du désir de chacun de travailler ensemble. Cette (ou ces) journée peut gagner en efficacité quand l'animation pédagogique repose sur des outils qui aident le travail des équipes et assurent la continuité entre la réflexion passée et les actions à venir.

La prérentrée doit répondre à des objectifs incontournables :

- **Assurer l'accueil** : retrouvailles des anciens, intégration des nouveaux, organisation de la prise en charge des élèves, préparation de la rencontre de rentrée avec les familles...
- **Informer** sur les résultats, les ajustements ou les nouveautés ("Petit Journal" de rentrée)
- **Remobiliser** l'ensemble du personnel sur les grands axes du Projet d'Etablissement et les évolutions attendues lors de ce qu'il est convenu d'appeler la "Grand messe" (discours bref et si possible tonique...)
- **Réinvestir** de manière opérationnelle et avec les adaptations nécessaires les orientations arrêtées en juin.

Ma contribution portera essentiellement sur ce dernier objectif en présentant quelques outils qui, utilisés par les professeurs coordonnateurs ou professeurs principaux, facilitent le travail des équipes.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le document de référence demeure la fiche synthétique du Projet d'Etablissement distribuée à tous les personnels et qui décline pour chaque grand objectif, les orientations retenues et présentées au C.A. du mois de juin. Il sert de cadre général aux échanges.

Rappel des quatre grands objectifs

1. Suivre, conseiller et aider les élèves de manière plus individualisée

2. Favoriser les situations de responsabilisation des élèves et d'apprentissage de la citoyenneté

3. Elargir la dimension culturelle des disciplines par des activités d'expression d'ouverture ou d'échanges linguistiques

4. Progresser qualitativement dans les relations avec les milieux économiques et la mise en œuvre de l'alternance pédagogique.

Exemple des points développés dans l'objectif 1 :

- L'évaluation
- Le travail personnel des élèves
- L'heure de vie de classe
- L'orientation
- L'insertion professionnelle
- L'aide sociale
- Le suivi des absences
- L'aide individualisée en Seconde et Seconde professionnelle
- Mise à niveau informatique en Seconde
- T.P.E. et P.P.C.P.

LA FICHE DE SITUATION DE LA DISCIPLINE OU DE LA SPECIALITE

(Document1)

Il s'agit d'un document actualisé au fil du temps ; selon les disciplines, les rubriques de la fiche sont plus ou moins approfondies. Cette fiche favorise la concertation au sein de l'équipe et mémorise les analyses de situations et de besoins ainsi que les décisions d'actions communes. Elle facilite l'information des nouveaux collègues. Elle sert également d'instrument de communication avec l'équipe de Direction.
En plus de ce document disponible pour chaque discipline, les professeurs coordonnateurs se reportent à une liste de questions à traiter et

sur lesquelles les enseignants essaient de se mettre d'accord (Document 2).

LE PROJET DE CLASSE
(Document 3)

Les équipes de classes de seconde se réunissent dès la prérentrée. Pour les autres classes les réunions peuvent s'échelonner au cours de la première quinzaine. Le professeur principal tend à formaliser un projet de classe en abordant le maximum des thèmes mentionnés dans un canevas qui guide la discussion. Il va de soi qu'au cours des premières semaines, le projet évoluera en fonction de la réalité des élèves qui pourront eux-mêmes être associés à son élaboration. Le professeur principal se réfère également à la liste des questions prioritaires à aborder.

Reconnaissons que ces outils n'ont pas une vertu "magique"; ce ne sont pas des modèles. Chaque année, il doivent s'adapter à l'Actualité, intégrer les remarques des "utilisateurs" et s'imposer face à l'inertie de certains pour s'engager dans une telle démarche.

D'autres questions plus transversales mobilisent également des "équipes projet" par exemple "l'évaluation" ou les "sanctions". La mise en place de l'ECJS, de l'Aide individualisée, des TPE, des PPCP exigent également des groupes de travail spécifiques.

Alors disons simplement et avec la modestie qui sied à toute évolution de pratiques que ces outils, en assurant cohérence et continuité aident à penser que la pré rentrée n'est pas toujours un éternel recommencement.

Michel RICKAUER
Proviseur, ROUEN

Document 1

ANNEE SCOLAIRE 1999-2000
SPECIALITE :
DISCIPLINE :

CANEVAS DE LA FICHE DE SITUATION

Dernier passage de l'I.P.R. ou de l'I.E.N. :

LES PERSONNELS

- Ancienneté dans l'établissement
- La répartition des classes
- Responsabilités:
  - PP
  - Tuteurs
  - Formateurs IUFM – MAFPEN
  - Formation d'adultes (GRETA)
  - Activités annexes

LES LOCAUX - LES EQUIPEMENTS

- Mise en sécurité
- Projet d'aménagement
- Projet d'équipement

L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Les salles - les laboratoires - les ateliers
- E.D.T.
- Utilisation particulière des moyens d'enseignement (ex. : les modules)

L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

Travail d'équipe

Concertation sur les progressions au sein de la discipline et avec d'autres disciplines
Harmonisation de l'évaluation
- Rythme du travail (devoirs - exercices)
- Niveau d'exigence
- Epreuves harmonisées par niveau
- Examens blancs

Utilisation du CDI
Dispositifs pédagogiques spécifiques mis en place
Prise en compte de l'alternance

Place de la discipline ou de la spécialité dans l'établissement

Taux d'attraction. Motivation des élèves. Principales difficultés rencontrées dans l'enseignement de la discipline
Résultats aux épreuves de l'examen
Suivi des élèves selon les niveaux, les séries, les spécialités
- poursuite d'études
- insertion professionnelle (nature des offres d'emploi, évolution des demandes niveau d'embauche...)

Participation à l'information sur l'orientation
- dans l'établissement
- dans les autres établissements (lycées - collèges).

Liaisons Lycée/Collèges - Lycée/ Enseignement Supérieur

Relations avec les entreprises

Projets industriels ou autres types de coopération
Participation de partenaires, d'intervenants extérieurs
Séquences éducatives, stages
- dispositif de choix d'entreprises
- vivier des entreprises (nature, importance, renouvellement, qualité de l'accueil)
- préparation des élèves à la recherche de stages
- suivi des élèves

Prise en compte des objectifs du Projet d'établissement

Remarques éventuelles

Document 2

REUNION DES CONSEILS D'ENSEIGNEMENT

Animation et Compte rendu : Les coordonnateurs ou les représentants des disciplines

Points à aborder :

Organisation et exploitation (pour la discipline) de l'évaluation de seconde

Analyse des résultats du baccalauréat

Le fonctionnement des modules

Programmation des bacs blancs, des épreuves harmonisées

En maths et français : l'aide individualisée

En histoire géographie et en SES : l'enseignement civique, juridique et social

Les voyages scolaires, les assistants étrangers

Les projets pédagogiques spécifiques

Les initiatives culturelles (cinéma - lecture- expositions - interventions de personnalités extérieures)

Les progressions par niveau - série ou spécialité

Le correspondant TICE - l'utilisation des NTICE (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication de l'Enseignement)

Plus particulièrement au Lycée professionnel et pour les spécialités technologiques :

L'organisation des stages en entreprises - L'aide à la recherche d'un stage

Le développement des relations avec les entreprises

Les projets industriels, le recueil de la taxe d'apprentissage.

Mais aussi, l'élaboration des demandes pour l'élaboration du **Plan Local de Formation**

- Concertation pour les demandes individuelles
- Demande de formation sur site

Document 3

LYCEE POLYVALENT MARCEL SEMBAT ANNEE SCOLAIRE 1999-2000 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CANEVAS DU PROJET DE CLASSE

Points susceptibles d'être traités

1 - ORGANISATION DU TRAVAIL PERSONNEL

Exigence - rythme - durée (nombre et nature des devoirs).
Répartition - Harmonisation (les jours de contrôle) ; éventuellement fixer d'après l'E. D. T une plage de D. S.
Elaboration avec le P.P. d'un emploi du temps individuel (en fonction des activités extra scolaires).
Gestion du temps (Semaine - Trimestre - Année). Fixer les échéances en fonction des dates de conseils de classe, de stages, d'examens..

2- SUIVI DES ELEVES

Dispositif d'alerte vers le P.P. ou d'autres services : vie scolaire - social -santé.
Le suivi des redoublants.
Parrainage en tutorat des élèves.
L'évaluation des élèves : quelles compétences transversales évaluer ?
Réunion mi- trimestre.
Préparation du conseil de classe —> Rôle des délégués élèves..

3 - AIDE METHODOLOGIQUE ET PEDAGOGIQUE

Planifier l'apprentissage des méthodes de travail

- Apprentissage d'une leçon (préciser les résultats attendus).
- Lecture d'énoncés.
- Prise de notes.

Comment choisir les élèves bénéficiant de l'aide individualisée en seconde ? Le travail avec le C.D.I.

4 - REGLES DE VIE DE LA CLASSE

Quelle attitude l'équipe entend adopter face au

- -Travail non fait
- Retard
- Absence au contrôle
- Matériel oublié
- Comportement perturbateur.

Comment aborder ces questions pendant l'heure de vie de classe ?

5 - PROJET PERSONNEL DE L'ELEVE

Utilisation de l'heure de vie de classe.
Le dossier Projet Personnel (en assurer la diffusion).
La rencontre avec les professionnels.
Les visites d'atelier.
Quel projet avec le professeur de T S.A., de productique, de TI des TI ou de SES ?

6 - PROJET INTERDISCIPLINAIRE

Projets pédagogiques communs (articulation des contenus, des thèmes d'études) - Quels intervenants extérieurs ?
Intégrer l'organisation d'un échange scolaire dans la progression de la classe.

LE DISCOURS DE RENTRÉE

Marie Claude GRANDGUILLOT
Formatrice, Rouen

"Faire couler le vin nouveau dans les outres anciennes", Edgar Morin.

Avec le jour de la sortie, le jour de la rentrée est un des bons moments de l'année, les premières heures de la prérentrée surtout ont une saveur particulière à cause des émotions qui s'y emmêlent : une part d'inquiétude ou de trac, même pour les plus anciens, (quels élèves ? quels collègues ? Serai-je à la hauteur ?) mais aussi, sauf pour quelques grincheux qui rentrent à reculons, une bonne part de plaisir, souvent inavoué, à reprendre et à se retrouver.

Le petit déjeuner offert par l'établissement est bienvenu, les bavardages vont bon train, il y est surtout question des vacances et des événements de l'été ; émotion aussi des nouveaux, encore sur la touche et dans leurs petits souliers, qui observent à loisir les mouvements des habitués. On se fait beau pour la prérentrée, chemises claires, tailleurs légers, on revient bronzé, reposé et on savoure ces moments-là parce qu'ils ne dureront pas, on sait que dans quelques instants, on sera submergé par la multiplicité des tâches prévues et imprévues.

Jusqu'au discours du chef d'établissement, on est en suspens, on n'est plus en vacances et pas encore au travail ; à la fin de son intervention, on aura basculé.

Le discours inaugural est donc un moment clé pour rompre ou prolonger le charme. Le chef d'établissement a un rôle délicat à jouer et peut saisir l'occasion qui lui est offerte traditionnellement pour que le soufflé ne retombe pas, pour mobiliser son équipe et faire en sorte que toutes ces énergies reconstituées pendant l'été se décuplent en dynamisme collectif.

Son discours est important mais l'exercice est délicat. Essayons d'en dessiner quelques traits.

Le but de cet exposé, ni trop long ni trop court, est donc de maintenir l'élan, de communiquer le souffle pour que chacun se sente membre d'un tout, embarqué dans une aventure commune.

Il convient de parler du sens : goût, orientations et signification

Qu'est ce qui nous réunit ? Qu'est ce qui nous anime ? Qu'avons nous à défendre ensemble ? Le discours doit faire appel aux valeurs que l'on s'efforcera de partager : ce que nous voulons faire acquérir aux jeunes qui nous sont confiés et que nous devons préfigurer (individualisme ou solidarité ?) sur quelles valeurs se construit notre communauté scolaire cette année ?

Le discours doit aussi donner à réfléchir : l'été a favorisé le recul, les lectures, la méditation ; le discours de rentrée peut être l'occasion de communiquer des réflexions qui pourront éclairer les problèmes qui ne manqueront pas de se poser et qu'il faudra traiter dans l'urgence : apporter d'autres éclairages sur la violence et les sanctions par exemple.

Le discours ne doit pas s'encombrer de certains points qui risquent d'en briser le mouvement.

- Une longue liste des nouveaux nommés alourdit l'exposé: on peut réserver cette présentation au cours du pot de rentrée où l'on prendra le temps d'un accueil personnalisé.

- Toutes les informations sur l'organisation des classes, les études dirigées ou des TPE seront apportées aux cours des réunions de la prérentrée, au moment où se dessinent les projets pédagogiques ; ne parler ici que des grands chantiers

qui fédéreront les actions particulières.

- Une longue liste de chiffres ou de statistiques est fastidieuse : le nombre d'élèves, de postes, le taux de réussite aux examens ; ces chiffres sont importants à diffuser rapidement mais pourront être communiqués par écrit et analysés au cours de la première réunion sur le projet d'établissement. Les seuls chiffres qui peuvent figurer utilement au discours de rentrée sont ceux qui présentent des résultats positifs inattendus, qui valorisent l'équipe, lui font plaisir et par là, nourrissent sa confiance dans sa capacité à surmonter d'autres défis.

- Il n'est pas utile non plus de revenir sur les incidents de l'an passé, tout le monde les a en tête...

Pour la forme, on bannira la langue de bois institutionnelle ; il s'agit de parler vrai, de trouver le ton et les mots justes pour parler de l'essentiel. Il ne faut pas hésiter à surprendre, par la hauteur des propos, par le souffle : convaincre grâce à la force de la conviction. Pourquoi pas quelques effets de manche, quelques métaphores, un peu de théâtre, sans oublier quelques pointes d'humour ; être sérieux sans se prendre au sérieux. En un mot, l'orateur ne doit pas avoir peur des mots, mais sans se laisser embarquer par eux, au risque d'en faire trop : les enseignants sont de redoutables critiques...

Exercice difficile mais combien important pour donner le ton de la rentrée : placer le "la" et brosser les couleurs pour l'accueil des élèves.

Marie-Claude Grandguillot
formatrice à Rouen.

LA PRÉRENTRÉE 2000 DANS UN LYCÉE ORDINAIRE

Claude REBAUD
Provieur, Andrieux-Boutheon

Phase 1 : une journée en juin

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
à partir de 9 h	L'aide individualisée en 2nde en maths et en français	Bilan 99-2000 Organisation 2000-2001	Professeurs de français et de maths
à partir de 10 h	Les T.P.E.	Organisation 200-2001 Constitution des équipes, organisation, calendrier; Concertation Analyse des problèmes matériels	Equipes volontaires
à partir de 11h	L'E.C.J.S.	Organisation 2000-2001 Les emplois du temps Analyse des projets de première La codisciplinarité concertation	Professeurs volontaires (histoite-géographie, S.E.S. , lettres; philosophie
àpartirdel5h	Conseils d'enseignement	actions du projet liées à la discipline nomination du coordonnateur besoins en formation questions financières questions diverses	Tous les enseignants

Phase 2 : la journée de prérentrée

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
8h30 à9h	Coordinateurs de discipline	Préparation des conseils d'enseignement. Les missions du coordinateur	Coordinateurs de discipline. Gestionnaire.
9 h à 9 h 30	Café d'accueil		Tous
9h 30 à 10 h 30	Assemblée générale	La rentrée scolaire. Les enjeux politiques et pédagogiques	Tous
10 h 30 à 12 h 30	Conseils d'enseignement	L'évaluation, les contrôles Calendrier devoirs surveillés et bacs blancs. La réforme du lycée. Les nouveaux programmes La concertation Besoins en photocopies, en matériel Eventuellement les fonctions des titulaires remplaçants	Tous les enseignants
12 h 30	Buffet		Tous
14h - 15 h	L'accueil des nouveaux	Installation, réponses aux questions diverses Visite de l'établissement	Nouveaux enseignants et surveillants éventuellement coordinateurs et maîtres de stage Gestionnaire Equipe de direction
14h- l6h	Réunion Professeurs Principaux Seconde - C.O.P.	Les ressources documentaires disponibles Comment aider l'élève à construire son projet ?	
15 h - 16 h La lettre de mission du professeur principal Le calendrier de l'information sur l'orientation	Réunion Professeurs Principaux Premières Terminales - Proviseur	 L'accueil des élèves	
16 h 17 h	Réunion Professeurs Principaux - Proviseur	Idem réunion précédente	
16 h - 18 h	Réunion Professeurs Principaux Premières Terminales - C.O.P.	Idem réunion de 14 h à 16 h	
14h à 18 h	La Vie Scolaire	Coordination surveillants aides éducateurs. Le service et les missions des surveillants	Surveillants, aides éducateurs et CPE Proviseur à 17 h

Phase 3 : les deux semaines qui suivent la rentrée

1ère réunion

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
18h	T.P.E	Mise en oeuvre de la réforme du lycée	Professeurs concernés Documentaliste

2ème réunion

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
12h 15	E.C.J.S	Mise en oeuvre de la réforme du lycée	Professeurs concernés Documentaliste
18 h	Santé, prévention, solidarité. Vie lycéenne, CVL, HVL, conférence des délégués. Vie associative AS et FSE Clubs débats cafés philosophiques Formation des délégués	Mise en oeuvre des actions inscrites au projet d'établissement.	Professeurs concernés Santé scolaire Vie scolaire

3ème réunion

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
18h	Aide au travail des élèves Aide individualisée en seconde en Math et en Français Travail personnel des élèves. Diversification des lieux d'accueil. Dispositifs gérés par les aides éducateurs. SOS matières en Math, Anglais et Philosophie Travail au C.D.I.	Mise en ceuvre des actions inscrites au projet d'établissement.	Professeurs concernés + Aides éducateurs + C.P.E. et MI - S.E + Documentaliste + Gestionnaire

4ème réunion

Horaire	Nature de la réunion	Ordre du jour	Public concerné
18h	Ouverture: Ouverture culturelle Atelier d'expression artistique -option théâtre Voyages Sorties Visites d'entreprise	Mise en ceuvre des actions inscrites au projet d'établissement.	Professeurs concernés Santé scolaire Vie scolaire

LES JOURNÉES DE PRÉRENTRÉE

Corinne DE HALLER
Principal, Bons en Chablais

Le collège de Bons en Chablais est un établissement de 450 élèves. Il recrute sur un secteur composé de communes rurales. La croissance des effectifs s'est traduite par l'accueil de personnel nouveau (1/3 à 1/4) à chaque rentrée. Le personnel nommé à titre définitif est très stable. Il est habitué au travail en équipe et adhère au projet d'établissement.

Le programme de ces journées a été construit fin juin 1999 en concertation avec le groupe de pilotage. Ce groupe est constitué des membres de la commission permanente (sans les personnes extérieures), des responsables des actions du projet, du Principal et du C.P.E. (Il n'y a pas d'adjoint au chef d'établissement dans ce collège).

Pour faciliter la communication interne, les personnels sont habitués à fournir une trace écrite (compte-rendu succinct) après chacune des réunions. Ce document est affiché en salle du personnel et distribué aux participants à la fin de la rencontre.

Pour favoriser le travail en équipe, une heure de concertation est banalisée dans presque tous les emplois du temps, le mardi de 11h à 12h. Les professeurs en grande majorité sont tous libres, les classes peuvent avoir des devoirs communs pendant cette heure.

Les enseignants reçoivent 15 jours avant la prérentrée les emplois du temps et les fascicules d'accueil comportant toutes les informations.

1ÈRE JOURNÉE
Travail par discipline ou par catégorie.

9h à 9h30
Accueil, informations générales avec tout le personnel. Temps court à la demande des personnels et assemblée générale en fin de journée.

9h30 à 10h10
Réunion des professeurs coordonnateurs par niveau et par discipline.

Désignation des nouveaux membres du groupe de pilotage. Pour les autres personnes, visite de l'établissement, état des lieux des salles et du matériel (1 professeur et 1 agent sont responsables conjointement d'une salle et de son contenu).

10h30 àl2h30
Réunion par discipline ou catégorielle (personnel de service, surveillant, assistants scolaires)
Objet
- Etude du BO n° 23 du 10 juin 1999 Aides Educateurs
- Présentation du projet d'établissement
- Etude des documents de rentrée
- Présentation de nouveaux bulletins

12h30 à l4h
Moment de convivialité autour d'un repas froid.

l4h à l6h
Réunion de tous les professeurs principaux.
Objet
- Accueil des élèves
- Etude du règlement intérieur
- Heure de vie de classe
- Etude de l'emploi du temps de la classe
- Travail par discipline (suite)

(Présentation des nouveaux programmes, manuels scolaires, matériel)
- Elaboration du calendrier trimestriel et annuel des concertations.

16hl5 à l7h30
Assemblée générale de tout le personnel. Les rapporteurs des groupes font une synthèse du travail de

la journée en précisant (points abordés, décisions prises, suite à envisager).

2ÈME JOURNÉE
Travail avec les équipes pédagogiques par niveau.

Points abordés
- les actions du projet et la mise en place
- la gestion des élèves en difficultés
- le calendrier des concertations en cohérence avec les rencontres par discipline.

Dans le même temps
- des personnels de service travaillent sur la démarche HACCP
- les enseignants disponibles se sensibilisent à l'utilisation des TICE avec l'animateur informatique.

16h à 17h
Assemblée générale

Les rapporteurs font une synthèse des travaux (points abordés, décisions prises, suite à donner).

3ÈME JOURNÉE- MATIN
Accueil des classes de 6ème, des parents par les professeurs principaux. Dans le même temps : Réunion de l'équipe des parcours diversifiés 5ème.

Depuis deux ans, nous avions ressenti la nécessité d'un temps de prérentrée plus long. Nous différions la rentrée des élèves d'une journée conformément à la 150ème décision du nouveau contrat pour l'école (réforme Bayrou).

Ces temps de réflexion et de travail en commun créent une dynamique intéressante, qui peut retomber très vite. Pour éviter que le quotidien ne prenne le dessus, il est indispensable de donner aux équipes les moyens de se retrouver dans le cadre de leur service.

Corinne DE HALLER
Principal du Collège de la Côte

PRÉRENTRÉE 99/2000

R. CARAGUEL
Principal-Adjoint, Claix

Deux journées réunissaient l'ensemble des personnels enseignants et éducatifs de l'établissement, la demi-journée restante a été reportée à un mercredi après midi dans le courant de l'année.

Descriptif de ces journées

JOURNÉE 1

h - accueil en salle polyvalente autour d'un petit déjeuner. Présentation des nouveaux arrivants par M. le principal. Tour de table général.

10 h - 12 h : Plénière

Annonce du contenu de la matinée.

1- Les résultats au Brevet, commissions d'affectations, de redoublants...
2- Les structures prévues
   effectifs,
   divisions,
   personnel,
   DHG,
   constitution des classes
   groupes de LV2, latin, Sciences
3- Organisation de la rentrée des élèves
   Mise en place des heures de vie classe, remise à niveau.
4- Les lignes directrices
5- Infos matérielles
6- Les emplois du temps

Distribution d'une pochette contenant :

-Des textes :
- . Mission du professeur (BO du 29 mai 1997)
- . Le professeur principal
- . Synthèse sur le collège des années 2000

-La liste des tâches à accomplir par le Professeur principal, la liste des élèves de la classe, l'emploi du temps de la classe.

-L'emploi du temps de chacun.

13 h 30 - 14 h 30

Circulation de l'information dans le collège, affichage salle des professeurs.

Fréquence des Assemblées Générales et des 1/2 journées de concertation.

Relations avec les associations, mairie...

Proposition de mise en place d'un professeur coordonnateur par niveau.

14 h 30 – 16 h 30

Concertation et coordination par discipline

JOURNÉE 2

9 h - 11 h

Vie scolaire - appel, contrôle des absences.

Le collège des années 2000 :

Mise en place des dispositifs spécifiques

Le livret d'accueil des 6ème

Les nouveaux bulletins

11 h 15 - 12 h

-Rencontre avec les Professeurs principaux.

-Le professeur principal : tâches à accomplir à la rentrée.

13 h 30 - 16 h3O

-Le plan de formation.

-Les projets qui démarrent...

-Le suivi du projet d'établissement avec rappel des axes.

COMMENTAIRES

Deux journées longues, animées uniquement par le chef d'établissement et son adjoint. Insuffisamment préparées en juin, elles sont le reflet plutôt d'un « remplissage » et non d'un réel pilotage. La succession d'informations, dont certaines pouvaient être transmises par écrit en témoigne, la participation plus restreinte des personnels dès la fin de la première matinée illustre la difficulté de mobilisation de telles réunions.

Autres remarques :

le personnel ATOS n'était présent qu'à l'heure du déjeuner, comment

peut-il se sentir impliqué dans la vie de l'établissement ?

La disposition de la salle : les professeurs étaient installés uniquement sur des chaises, les tables du fond de la salle ont vite été monopolisées par des collègues qui souhaitaient se retrouver avec un faible intérêt pour ce qui se déroulait dans le reste de la salle.

Le manque d'échanges et de participation de l'auditoire.

Les commissions : suivi de projet, vie scolaire, étaient déjà constituées en grande partie, pourquoi recommencer l'info plutôt que de faire vivre ces commissions de façon effective ?

PROPOSITIONS

Deux journées pour redémarrer l'année, ce n'est pas une mauvaise idée. Il faudrait cependant bien les préparer et en faire un réel travail d'équipe avec, peut-être, une journée intégrée au plan de formation de l'établissement.

Et pourquoi pas ...

Passer 1/2 journée aux retrouvailles et infos diverses.
Avoir préparé la rentrée en mai/juin avec les équipes pédagogiques. Ce qui éviterait de reparler en détails de la constitution des classes, des groupes...

Passer 1 journée avec un intervenant extérieur en liaison avec le projet d'établissement : 1/2 journée sous forme de conférence puis 1/2 journée de travaux et débats qui déboucheraient sur une mise en application dans le collège. Faire de cette journée un « point fort hors les murs » si possible - moment de travail et de convivialité, instant vivifiant et identitaire.

Garder 1/2 journée pour concertation entre professeurs
Concertation disciplinaire -. durée 1h30
Travail en équipes pédagogiques autour du professeur principal : 1h30 (planning à établir)

Autre proposition :

1 jour pour se retrouver dans l'établissement (infos diverses, concertations)
1 journée de travail (au choix) sur :
- -la relation enseignant - enseigné (jeux de rôle)
- -les pratiques pédagogiques (échanges)
- -développement artistique, culturel et pédagogique
- -multimédia : outil ou concept ?
- -les nouveaux collégiens : que changer ? les programmes, les structures, les modalités ?

en ateliers avec des collègues d'autres établissements.

Ou bien encore :

1 jour pour se retrouver dans l'établissement (infos diverses, concertations)
1 journée de formation établissement sur des préoccupations communes :
- -l'évaluation - Quels critères ? Quels barèmes ? Comment la rendre lisible par tous ?
- -lecture et compréhension des consignes
- -appréciations des professeurs - les libellés sont-ils toujours compris ?

Il y a tant et tant de sujets à aborder qu'une journée ne suffit pas mais, ce serait un bon début, un apéritif pris en commun avant de savourer l'année. Ce serait également une bonne entrée en matière pour envisager la suite sous forme de 1/2 journées de concertation. A mes yeux, il semble important de passer au moins une journée hors les murs, la journée de formation bien sûr !

R CARAGUEL
Principal adjoint, Claix

PROGRAMME DES JOURNEES DE PRÉRENTRÉES

Septembre 1999

M.C. LUST
Proviseur Lycée Collège J Moulin, Lyon

JEUDI 2 SEPTEMBRE

9H00 : Accueil des nouveaux collègues au CDI
10H00 : Réunion générale en salle polyvalente
12H00 : Apéritif au self
14H00 : Réunion des professeurs principaux (Rôle du professeur principal, délégués élèves. Relations avec les parents, orientation).
15H30 : Conseils d'enseignement (contraintes disciplinaires - nouveaux- programmes - actions spécifiques...)

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

COLLEGE

9 H 00 : Rappel des mesures nouvelles pour le " COLLEGE de l'an 2000 "

9 H 30: **TRAVAUX DE GROUPES**

GROUPE 1 - Prendre en considération des élèves différents dans le collège pour tous

GROUPE 2 - Diversifier les méthodes d'enseignement pour aiguiser l'appétit, d'apprendre et accompagner la conquête de l'autonomie.

GROUPE 3 - Mieux vivre dans la " Maison Collège ".

11 H 00 : **Mise en commun**.

14 H 00 : **Exposé de M. LEPAGE** du Centre Michel DELAY sur le thème " LA PREVENTION des CONDUITES à RISQUES "

Discussion- Vers un Projet pour notre Collège

LYCEE

9 H 00 : Présentation des premières mesures pour un Lycée pour Le XXIème siècle

9 H 30 : **TRAVAUX DE GROUPES**

GROUPE 1 - La classe de 2de,

GROUPE 2 - Nouveaux programmes
Nouvelles pratiques pédagogiques

GROUPE 3 - Citoyenneté et vie lycéenne-

11 H 00 : **Mise en commun**.

14 H 00 : **ECHANGES** et TRAVAUX de GROUPE sur les actions du PROJET d'ETABLISSEMENT :
Formation des délégués élèves
Projet Comenius
Projets artistiques
Internet

COMPTE-RENDU des TRAVAUX des REUNIONS de PRÉRENTRÉE

RELEVE de DECISIONS et INFORMATIONS

I) Un Lycée pour le XXIème SIÈCLE

1) RAPPEL DES POINTS FORTS DE LA RÉFORME :

- le lycée est un lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle.
- le lycée doit permettre l'apprentissage d'une citoyenneté fondée sur les valeurs républicaines.

Pour cela des mesures nouvelles sont proposées en ce qui concerne

- les programmes.
- les pratiques pédagogiques.
- l'aide aux élèves.

2) TROIS GROUPES DE TRAVAIL se sont réunis; les thèmes suivants étaient proposés à la réflexion des groupes:

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
La classe de 2de.	**Nouveaux programmes Nouvelles pratiques pédagogiques**	**Citoyenneté et vie lycéenne.**
Aide individualisée. ECJS. Ateliers d'expression artistique. Remise à niveau en informatique. Vie de classe. Horaires.	Nouveaux programmes. Utilisation des technologies nouvelles. Travaux personnels encadrés. Formation (plan de formation).	E C J S. Langues. Sport culture. Vie de Classe. Citoyenneté.

3) COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE GROUPE :

GROUPE 1

La classe de seconde

A -Des questions se sont posées par rapport à l'aide individualisée aux élèves en français et mathématiques.
Cette aide est censée aider les élèves en difficultés, mais ne pourrait-elle pas aider certains élèves en vue de leur orientation vers une 1ère S ou une 1ére L, ou aider certains autres en vue d'une réorientation ?
Pour qu'il y ait cohérence au niveau des 2ndes, les professeurs de mathématiques et de français auront à mettre au point une politique commune.

B -Les 2ndes bilingues ne bénéficient pas de cette heure. Il pourra être envisagé, au second trimestre, une intégration dans d'autres groupes de 2ndes, pour des élèves présentant des difficultés en français ou en vue d'une orientation en L. (Les mathématiques ne représentant pas le problème majeur de cette classe).

C -Il était prévu (p4, paragraphe 3), ma configuration des groupes revue tous les trois mois. Il semble que les professeurs préfèrent adopter une formule plus souple, davantage liée aux besoins qui se présentent.

D -B.O. 27 mai p10 « Organisation de stages intensifs sur plusieurs jours en langues vivantes »
Le problème de la mise en application a été soulevé (« le jeu en vaut-il la chandelle ? »).
Cependant l'expérience pourrait s'avérer intéressante. Un groupe de réflexion pourrait être mis en place pour envisager diverses pistes possibles.

GROUPE 2

Nouveaux programmes - Nouvelles pratiques

Les **TPE** (cf expérimentation en 1ère S2)
On note les avantages : interdisciplinarité, décloisonnement des disciplines mais ils ne pourront être mis en place dans de bonnes conditions que :

- s'ils sont pris en compte lors de l'élaboration de l'emploi du temps (banaliser 2h /semaine)
- si la formation des enseignants est possible .
- si l'équipement du lycée est satisfaisant : accès à Internet, aux ressources documentaires.

L' **ECJS :**
Faire une coordination entre les professeurs qui assurent cette année et ceux qui le feront l'an prochain.
La prise en compte de l'ECJS doit être pluridisciplinaire, y compris EPS.

Modules de préparation à l'enseignement supérieur :
A poursuivre et introduire peut être l'initiation aux travaux personnels en classe préparatoire.

Nouveau programme de SES en seconde :
Il s'inscrit bien dans le cadre de la réforme pour le « Lycée du XXIème siècle » car il fait du lycée et des enseignants comme des « ressources pour l'élève » L'objectif est, à travers ce nouveau programme, de guider l'élève pour qu'il se repère par rapport aux informations apportées par les médias, la presse, l'internet...et de faire en sorte que ce soit l'élève (et non plus seulement le professeur) qui construise la demande d'apprentissage.

GROUPE 3

Citoyenneté et vie lycéenne

D'emblée a été évoquée la mise en place de l'ECJS, l'éducation civique, juridique et sociale sur laquelle nous nous sommes d'autant moins appesantis que la formation du citoyen ne saurait être confiée à la diffusion d'un enseignement supplémentaire.

Deux volets, complémentaires, ont été explorés :
1) Celui des **incivilités** autrement dit plus que les simples manquements à la discipline. Ont été mentionnés pêle-mêle :
le port de la casquette
la dégradation accélérée des tables (cf. personnel de service)
surtout les retards et l'absentéisme.
De multiples points de détail, un peu techniques, ont alors ressurgi et n'ont pu autoriser, en un si bref débat, la formulation de propositions originales. Cependant ces questions devraient être reconsidérées (l'horaire de 7 h 50 n'est-il pas trop matinal ? - le carnet d'absence individuel est-il le plus efficace ? etc ...), aboutir à une attitude collective plus cohérente.
Des règles, tout de suite affichées très clairement pour tous, éviteraient à bien des élèves de jouer tout au long de l'année sur les marges d'incertitude et autres zones d'ombres bien que chacun ait conscience que l'appréciation des situations au cas par cas ne puisse être remise en question.

2) Le comportement des élèves sera d'autant plus porté à être positif et constructif que les différents modes de participation joueront pleinement leur rôle. Deux points précis ont été évoqués :

- une **dérive** (constat non unanime) : le profil de bien des élèves élus devient « atypique » au point que l'activité de représentation pourrait devenir une simple alternative, une échappatoire au travail scolaire plus traditionnel.
- des **frustrations** touchant au fonctionnement du conseil de la vie lycéenne, à la suite d'ordres du jour ressentis comme imposés et du peu de réceptivité du Conseil d'administration à l'égard des propositions du conseil.

Enfin, les membres du groupe ont conscience du caractère relatif des difficultés propres au Lycée Jean Moulin ; certains ont cependant tenu à manifester leur inquiétude sur l'évolution de l'image de l'établissement, malheureusement confronté à une concurrence plus intense, au point qu'il serait peut-être judicieux de compléter le savoir faire par le faire-savoir.

II. PROJETS PEDAGOGIQUES

1) Projets COMENIUS

- ART et ARCHITECTURE

  Projet mené pour la 3ème et dernière année avec les P.B. et l'Espagne

  Thème choisi pour cette année : l'INDUSTRIE

  Classe concernée I ère ES 1.

- la représentation de l'AUTRE dans le CINEMA

le Professeur qui a été à l'initiative de ce projet n'a pas été nommé au lycée à la rentrée. On recherche une équipe intéressée pour une classe de 2nde ou de I ère.

2) Atelier d'expression artistique MUSIOUE

Une information sera donnée aux élèves intéressés le mercredi 15 septembre (voir Info -Rapide qui va paraître).

3) Lycéens à l'OPERA

La candidature au lycée a été ***retenue.***

JANACEK sera au programme (le 10 Avril).

4) Classes INTERNET :

Une initiation est proposée pour une classe dont l'équipe pédagogique s'engage ensuite à utiliser Internet.

Classe retenue : I ère LI – I ère L 2 et 1 ES2 (aux équipes pédagogiques de se déterminer).

5) Formation INTERNET :

Une formation de 2 H par niveau sera proposée à des élèves volontaires.

L'objectif est de vérifier si les élèves formés utilisent plus INTERNET que les autres élèves.

6) Expérimentation T.P.E

Un thème portant sur deux disciplines anglais et mathématiques est proposé.

7) Echanges linguistiques – voyages

Canada et Grèce.

III – DECISIONS PRISES – INFORMATIONS - ECHANGES

1 – Absence d'élèves aux contrôles :

Les élèves dont l'absence aux contrôles paraît relever d'une stratégie contestable seront « invités » à faire un contrôle de remplacement un mercredi après-midi ou un samedi matin (autre sujet.... De préférence plus difficile). En cas d'absence au contrôle de remplacement, l'élève sera noté 0.

2 – Aide individualisée en 2ndes :

Elle concernera :

- jusqu'aux résultats des évaluations : les élèves volontaires
- d'octobre à fin janvier : les élèves en difficulté. Les regroupements seront souples et se feront en fonction des besoins.
- A partir de fin février : l'objectif pourrait être d'aider les élèves à adapter à leur intention d'orientation.

3 – ECJS :

Selon les instructions données par les IPR, l'ECJS ne commencera qu'après la Toussaint afin de permettre aux professeurs de mieux connaître le programme et éventuellement se former.

4 – Organisation des voyages et échanges :

Les professeurs qui envisagent un voyage doivent communiquer pour le 20 septembre :

- les objectifs pédagogiques
- les modalités
- la date
- le budget

Le programme de voyage devra être soumis au Conseil d'Administration qui se réunira fin septembre.

Un appariement avec un établissement néerlandais sera demandé.

5 – Formation Internet pour les enseignants :

-Initiation de base : 22 professeurs sont inscrits à une formation proposée par 2 collègues (une journée)

-Initiation à la recherche sur Internet : 23 inscrits – une journée.

-Initiation aux outils de communication : 10 inscrits – fi journée.

COLLEGE JEAN MOULIN

LE COLLEGE DES ANNÉES 2000

Un collège pour tous et pour chacun.
TRAVAUX de GROUPES

GROUPE n° : 1

THEME : PRENDRE EN CONSIDERATION DES ELEVES DIFFERENTS DANS UN COLLEGE POUR TOUS

1. LIAISON CM2 / 6ème
Renforcer la continuité pédagogique et éducative semble nécessaire. Il faudrait rencontrer les collègues, maîtres de CM2, dès octobre. L'idée du professeur coordonnateur par niveau est séduisante mais demanderait une décharge de service.

2. REMISE A NIVEAU 6ème
Il faudrait mettre des classes en barrettes, surtout en français. Les collègues pensent que cette heure de remise à niveau devrait être comprise dans l'emploi du temps des élèves, et non en plus des heures normales.

3. TUTORAT DE L'ÉLÈVE
L'heure de Vie Scolaire est importante.
En revanche, le tutorat scolaire soulève des réactions très diverses et plutôt négatives.

4. NOUVELLES TECHNOLOGIES APPLIQUEES
Aucun commentaire.

5. SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS
Un ascenseur est indispensable.

6. LIVRET DE COMPETENCES
- Pas d'accord pour sa mise en place.
D'accord pour revoir le bulletin trimestriel.

GROUPE n° 2

THEME : DIVERSIFIER LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

COMMENTAIRES du GROUPE : INTRODUCTION : Commentaire du titre

- La mission proposée (diversifier la méthode... et accompagner) est une obligation pour les enseignants depuis toujours vu la nature humaine ! Mais la nécessité de diversifier l'impose encore plus dans le monde de l'image, du tag, des jeux vidéo...

- Capter l'intérêt, motiver encore plus et différemment est cependant difficile à gérer car l'enseignant doit respecter les programmes, doit rester scolaire (car il est confronté aux impératifs de résultats). De plus, il doit veiller à la sécurité des élèves. Par ailleurs, le manque de citoyenneté de certains élèves peut être un gros obstacle.

- Trois pistes apparaissent au premier examen pour développer les motivations :

1-Les **travaux de groupes** (groupes par affinités ou groupes de niveau avec des compétences identiques). Le fonctionnement est difficile car il y a des conflits à gérer. Trop d'élèves ont un comportement de consommateur et sont peu solidaires.

2-Le **travail sur fiches** (plus de cours théorique). Le problème est pour les élèves d'interpréter les consignes. Il faut créer des fiches adaptées à chacun.

3-Les **sorties pédagogique** . Elles se heurtent aux exigences de sécurité.

I- PREMIER THÈME PAGE 21

A- La modification dues bulletins trimestriels semble bonne pour permettre de valoriser les compétences, le comportement d'un élève.

Mais il y a risque d'une évaluation trop subjective.

Il y a difficulté à évaluer l'oral.

Il faudrait moins d'effectif pour mieux évaluer les compétences.

Dans certaines matières, le professeur qui ne voit les élèves qu'une heure peut avoir du mal à évaluer les compétences.

B. - Refus du livret scolaire de compétences

- car c'est une charge de travail supplémentaire considérable. Le remplir durant l'heure de vie de classe avec les élèves est difficile à assurer dans le temps. Il y aurait risque de trop de subjectivité ou de démagogie aussi.

II- DEUXIÈME THÈME PAGE 24

L'APPRENTISSAGE DE L'ORAL.

Faire découvrir le pouvoir de la parole et apprendre l'écoute d'autrui est fondamental. Le problème pour les enseignants est le manque de grilles pour évaluer l'oral.

La difficulté est aussi le risque de débordement en temps.

III – TROISIÈME THÈME PAGE 22

TRAVAUX CROISÉS EN 4ÈME.

Sortir de l'heure de cours traditionnelle pour favoriser le travail pluridisciplinaire, c'est tentant !

Mais : quand aura lieu la concertation ?, comment les lier aux programmes ?

IV – QUATRIÈME THÈME PAGE 22

MICRO INFORMATIQUE

Il faudrait d'abord former tout le personnel et assurer la maintenance.

V – CINQUIÈME THÈME PAGE 25

EDUCATION À L'IMAGE

Nécessité également de former les enseignants à l'analyse filmique.

CONCLUSION :

Beaucoup de propositions sont justifiées mais les conditions sine qua non de leur réussite sont : la formation des enseignants, du temps pour se concerter, un emploi du temps souple.

GROUPE n° : 3

THEME : MIEUX VIVRE dans la "MAISON COLLEGE"

COMMENTAIRES du GROUPE :

L'hétérogénéité est souhaitable. Elle est ingérable ou presque. Impression de lassitude devant cette énième consultation. Mais la machine est perfectible encore.

PROPOSITIONS POUR NOTRE *COLLEGE*

DOMAINE	PROBLEMES à RESOUDRE	PROPOSITIONS
Un professeur Coordonnateur	Un intermédiaire de plus donc lourdeur et inutilité. Toutefois oui, sur un projet inter-disciplinaire précis.	Nécessité d'un affichage concernant tous les-projets (sorties, voyages etc..)
Vie de la classe		Il serait nécessaire d'avoir une concertation pour mettre à profit cette heure. Notamment en ce qui concerne la préparation du conseil de classe : Prise de parole des élèves. Comment gérer cela ? Les séances de préparation relèvent de l'oral et de l'oral seulement.
Charte de qualité	Qu'en est-il du dossier de restructurations sur lequel les personnels ont été consultés il y a 3 ans ? Y-a-t-il un suivi ?	Nous avons proposé quelques améliorations - ascenseurs pour les élèves handicapés. - abri devant le lycée pour ceux qui attendent. - foyer. - lieu d'écoute.
Salle à soi	Pour et contre	Faire une évaluation
Lutte contre la Violence	Y-a-t-il seulement des solutions institutionnelles ?	On pourrait faire noter le numéro vert dans le cahier de correspondance ?
Règlement intérieur		2 suggestions : -Proposition pour un cahier de liaison pour chaque classe ou chaque professeur inscrirait les motifs de son mécontentement. Informer les autres collègues. Avoir une " mémoire " des faits. -Matérialiser l'idée d'une équipe pédagogique face à l'élève. Conseils de classe : il pourrait être suivi d'une rencontre élève-parents.

LA "MISE EN SCENE" A LA RESCOUSSE

B. RIBAN
Théâtre Forum "TENFOR", St Priest

Faire partager par les élèves les régies de vie collective, et les valeurs morales et civiques qui les sous-tendent est souvent un objectif qu'il est bien difficile d'atteindre.

Généralement les professeurs sont mis à contribution en début d'année pour présenter le règlement intérieur de l'établissement, expliquer le sens des règles. Il faut bien reconnaître que ces démarches sont peu efficaces, 1es élèves ne donnent souvent que peu de crédit à ces interventions, souvent vécues comme des leçons de morale. -Les professeurs, s'ils ne sont pas convaincus de la nécessité de vivre ensemble, élèves et adultes, sous une même loi, adaptent quelquefois le règlement commun pour mettre en place leurs propres règles...

Trouver un moyen pour que soient mieux partagées les règles de vie commune devient donc une condition pour préserver la cohérence de l'action éducative dans l'établissement. C'est ce que propose, et a déjà joué dans certains établissements de la région lyonnaise, la compagnie TENFOR à travers son spectacle de théâtre-forum.

« Le Blème », nom de ce spectacle, est écrit à partir de témoignages d'élèves sur les thèmes des incivilités, du rapport à la loi et de la médiation. L"action se situe dans un bus, lieu clos proche d'un établissement scolaire. Les spectateurs, dont le nombre est limité à une trentaine, sont interpellés par les comédiens et par le meneur de jeu qui, disciple d'Augusto BOAL les invitent à participer et à s'impliquer dans l'aventure présentée. La scène permet alors la distanciation nécessaire pour qu'ils abordent leur propre vécu, leurs propres valeurs, pour qu'ils puissent en parler. L'interaction permet de construire une référence commune à même de donner une consistance aux règles de vie commune de l'établissement.

Cette animation peut être présentée dans un premier temps aux personnels de l'établissement. Ils peuvent ainsi s'approprier l'outil proposé. Ils ont leur mot à dire dans la vie collective, le règlement intérieur n'est qu'un vestige fossile des années et des générations passées. La nécessité que la loi soit commune à tous apparaît de façon plus précise et pertinente. Les personnels peuvent ainsi renforcer, voire donner, une cohérence à leur travail éducatif : L'action éducative n'est l'exclusive de personne. Tous ont une place à prendre aux côtés des élèves.

De façon très pratique, d'avoir vu le spectacle avant leurs classes permet aux adultes d'être plus disponibles et attentifs aux réactions des élèves et d'en faire une mémoire collective accessible lorsque la rigueur de la vie quotidienne confrontera chacun à ses responsabilités et à sa place dans le groupe.

La présentation aux élèves, en présence d'un groupe d'adultes référents de la classe, leur permet de confronter leurs représentations des relations vécues entre eux et avec les adultes. Sous les impulsions de Gilles FICHEZ, le meneur de jeu et animateur de la troupe, le jeu théâtral et l'implication des personnes donnent du sens à ce qui est vécu. La compréhension des règles de vie commune devient possible... Un capital commun peut se construire et s'investir pour l'avenir de la classe.

B.BRIBAN
Théâtre Forum « TENFOR »
12 B rue Colette - 69800 S F Priest
Tél. 04 72 23 57 87
Fax 04 72 23 53 70

CONCLUSION

PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE
PRÉRENTRÉE

POUR NE PAS CONCLURE... ...LA PRÉRENTRÉE A UN AVENIR

Jean-Yves LANGANAY
Président d'Education & Devenir

A nos « journées de Villebois » de l'automne 1999, nous avons exprimé le souhait de publier un cahier sur la prérentrée. En effet, la circulaire du 17 juin 1999 venait de prévoir une prérentrée organisée sur deux journées et demie et nous souhaitions recueillir des témoignages d'établissements tirant tout le profit souhaitable de ces nouvelles dispositions ministérielles, tant elles nous semblaient aller dans le sens d'un accompagnement positif de la démarche de projet et de l'autonomie des établissements.

Au printemps 2000, alors que nous commencions à recueillir les articles et que Bernard TOULEMONDE nous faisait l'honneur et l'amitié d'une contribution introductive, le nouveau Ministre de l'Education Nationale prenait la décision de renoncer au calendrier initialement prévu.

Nous avons alors failli renoncer à cette publication !

Finalement nous avons persévéré, faisant le pari optimiste que ce renoncement ne serait que provisoire et que l'impulsion donnée l'année précédente rencontrerait de nombreux échos positifs.

Que soient donc remerciés vivement les auteurs d'articles et les groupes académiques de Rouen, Grenoble et Lyon qui ont permis de mener à bien ce projet !

En définitive, ce cahier illustre avec vigueur quelques idées auxquelles nous tenons : refonder les relations entre le Ministère et les établissements, faire confiance aux acteurs de terrain et leur donner les moyens de se concerter, donner du sens au rôle pédagogique du chef d'établissement.

Pour un autre pilotage institutionnel des réformes

Les péripéties de la « nouvelle prérentrée » nous confortent dans l'analyse que nous développons depuis plusieurs années sur les relations que devraient entretenir le ministère et les établissements.

Alors qu'une organisation syndicale avait lancé au printemps 2000 le mot d'ordre de boycotter toutes les innovations pédagogiques mises en place par Claude ALLEGRE, force nous est de constater dans les établissements que l'enseignement professionnel intégré a pris son élan et rythme aujourd'hui la vie des lycées professionnels, que les travaux personnels encadrés recueillent l'adhésion des élèves... et de leurs professeurs et que les travaux croisés commencent à se mettre en place dans les collèges. Aussi sommes nous amenés à nous interroger sur une tentation récurrente du Cabinet du ministre à accorder une importance excessive aux jugements et déclarations de quelques-uns de ses interlocuteurs syndicaux sans s'interroger suffisamment sur la réalité de leur représentativité de terrain quand il s'agit de pratiques professionnelles. Combien de responsables syndicaux exerçant le métier d'enseignant sont-ils aujourd'hui tiraillés entre les positions nationales de leur organisation et leur volonté pratique et éthique d'œuvrer en faveur des élèves qui leur sont confiés ? De plus en plus souvent, ils optent pour les choix positifs de terrain. Considérer que l'Education Nationale peut encore se « cogérer » par des négociations de sommet entre le Ministère et telle ou telle organisation réputée majoritaire relève certes de la facilité mais de plus en plus d'une dangereuse illusion. Lâcher du lest sur le calendrier de prérentrée pouvait peut être partiellement contribuer au retour à la paix sociale et la place du vendredi 1er septembre constituait pro-

bablement un réel inconvénient. Mais dénaturer un enjeu pédagogique en facilité politique n'était pas très glorieux. Une fois de plus, cet épisode nous pousse à plaider pour d'autres modes de pilotage et d'accompagnement des réformes : au ministère de fixer les grands objectifs qu'il assigne à l'Ecole (c'est sa mission politique), aux hiérarchies intermédiaires d'accompagner avec détermination les réformes voulues par le Ministre et de l'informer sur les conditions réelles de mise en oeuvre de ses instructions, aux établissements de les appliquer en tenant compte des spécificités et nécessaires adaptations locales.

La prérentrée pouvait s'inspirer de ce modèle :

- Le ministre décide d'un calendrier et des objectifs généraux assignés à la prérentrée.
- Les recteurs et inspecteurs d'académie mobilisent les chefs d'établissement et s'assurent de l'effectivité de la mesure.
- Les établissements définissent le cadre local et l'organisation des rencontres et concertations souhaitées.

Bernard TOULEMONDE indique bien que la prérentrée existe maintenant depuis près de trente ans et qu'elle répond à un évident besoin de concertation. Concertation cependant insuffisante et qui ne trouvera de solution satisfaisante tant que le chantier sur le service des enseignants restera en friche. Il nous rappelle en même temps que des mesures non évaluées ou non contrôlées (la 27ème heure des instituteurs ou la réduction du service des PEGC) n'atteignent pas les résultats escomptés. Il n'en reste pas moins que le lieu le plus pertinent pour s'assurer du succès effectif de ce type de mesures, c'est l'établissement. Sans pour autant que le ministère puisse considérer que la tâche est accomplie dès que le texte est publié...

Faire confiance aux établissements implique qu'il n'y a pas besoin de définir depuis Paris un cadre trop précis pour l'organisation des journées de prérentrée. On comprend bien le souci d'une direction chargée de la pédagogie d'éclairer le sens des réformes, de les inscrire dans une continuité et une pérennité qui s'aligne plus sur le temps de l'Ecole que sur le temps des politiques et de donner des exemples aux établissements en recherche de propositions pratiques. Mais nous savons trop ce qu'il advient de la surabondance de textes. C'est pourquoi la proposition faite par Claude REBAUD d'un texte cadre à la fois sobre et clair sur les objectifs répond à notre souhait.

Faire confiance à la responsabilité des acteurs et à l'autonomie des établissements

Les multiples témoignages qui figurent dans ce cahier nous invitent à considérer la prérentrée à la fois avec intérêt et à relativiser son importance. C'est l'articulation entre continuité et discontinuité évoquée par nos amis de Rouen

Avec intérêt parce qu'ils mettent en évidence la prérentrée comme un moment privilégié d'accueil, de rencontre et de concertation permettant de réunir l'ensemble des personnels d'un établissement autour des missions communes qui sont les leurs et de définir en commun les grands axes de la programmation de l'année à venir.

En langage journalistique, le papier sur la rentrée se nomme « marronnier », c'est à dire l'article rituel qui revient tous les ans à même époque. Et pourtant, il y a une grande force symbolique et émotionnelle dans ces retrouvailles et ce nouveau départ que constitue l'aube d'une nouvelle année scolaire. Au-delà, les témoignages présentés démontrent à l'envi la capacité des établissements à donner du sens et du contenu à ces journées.

Pour autant, nous devons relativiser ce temps fort car il s'inscrit - du moins le souhaitons-nous - dans la continuité d'une politique d'établissement. Les conseils d'enseignement de juin, les journées de concertation choisies par les établissements contribuent au succès des journées de prérentrée quand elles les inscrivent dans la mise en oeuvre d'un projet d'établissement élaboré collectivement. Et c'est bien l'authenticité d'une démarche de projet qui marque la césure entre les journées de prérentrée producti-

ves et un rituel en voie de vieillissement.

Souligner le rôle pédagogique et éducatif des personnels de direction

Ce cahier illustre aussi le rôle essentiel des chefs d'établissement dans le succès des journées de prérentrée. Et si elles sont réussies, c'est aussi un des gages de succès pour l'année scolaire qui commence ! . Il met en évidence des constantes : l'accueil des nouveaux, l'émotion liée à un nouveau départ, la prise de pouvoir symbolique du chef d'établissement à travers son discours plus ou moins bien conçu (les suggestions de Marie-Claude GRANDGUILLOT méritent l'attention des orateurs), la constitution d'équipes, les moments de convivialité... etc. Il montre qu'au-delà de ces constantes le soin et l'intérêt apportés par le chef d'établissement à l'organisation de ces journées est déterminant : place accordée aux personnels ATOSS, accueil des nouveaux personnels, organisation des temps de convivialité, propositions de contenu pour les réunions d'équipe, restitution des travaux à la communauté scolaire... etc.

Les témoignages que nous présentons ne se veulent pas des modèles à reproduire servilement. Ils montrent que dans les établissements où le chef -et son équipe d'encadrement- donne un contenu autre qu'exclusivement rituel à ces journées, il joue une bonne part de sa légitimité pédagogique et éducative. On trouve là une autre ligne de partage entre application mécaniste puis routinière de textes dont on ne s'interroge pas suffisamment sur le sens et appropriation en vue d'objectifs clairement identifiés.

Nous avons pensé qu'un cahier sur la prérentrée illustrerait - par le choix d'une entrée significative le mode de pilotage des établissements que nous appelons de nos vœux.

S'il peut nous convaincre qu'il y a bien des raisons d'espérer, ce ne sera pas le moindre de ses mérites

Jean-Yves LANGANAY
Président d'Education & Devenir

ANNEXES

PRÉRENTRÉE

BO N° 25 DU 24 JUIN 1999
Circulaire n°99-091 du 17-6-1999

Rentrée des personnels enseignants - année 1999-20000

Texte adressé aux recteurs; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale; aux corps d'inspection territoriaux; aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école

La rentrée des personnels enseignants se tiendra cette année à la même date pour les écoles, les collèges et les lycées, le jeudi 2 septembre 1999.

Cette "rentrée" doit être l'occasion, pour tous les personnels (enseignants, personnels d'éducation et d'orientation, personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé), de se rencontrer, de s'informer, de se concerter, de se connaître. C'est un moment privilégié pour définir des modes d'organisation du travail favorisant une véritable participation de tous les acteurs de l'équipe éducative, pour faire le point sur les ressources internes de l'école ou de l'établissement et les partenariats extérieurs. Elle doit aussi être l'occasion d'associer à la vie de l'établissement les personnels ATOSS, partie intégrante de la communauté éducative, à tous les thèmes qui les concernent

La durée de la prérentrée doit permettre d'aborder tous les sujets d'intérêt commun: projet d'établissement ou d'école, questions d'ordre pédagogique, principes d'organisation et de répartition du travail, questions d'ordre administratif (emploi du temps, par exemple) et matériel (commandes, dotations aux disciplines ...). On apportera une attention particulière à l'accueil des nouveaux personnels, plus encore si ce sont des débutants ou s'ils exercent dans des établissements difficiles, en ZEP par exemple.

Par ailleurs, il convient que cette période de prérentrée soit mise à profit pour organiser des liaisons entre école maternelle et école élémentaire, entre école et collège, entre collège et lycée (lycée général et technologique, lycée professionnel).

Les corps d'inspection (IA-IPR, IEN-ET, IEN1er degré) doivent prendre une pan très active à la préparation de ces journées; ils seront associés à leur animation, au sein même des établissements scolaires.

Les inspecteurs de l'éducation nationale chargés des circonscriptions du premier degré informeront avant la fin de la présente année scolaire les directeurs d'école des réunions qu'ils tiendront à leur intention ainsi que cela se pratique souvent. Ainsi, les directeurs pourront définir les modalités du travail de l'équipe pédagogique en connaissance de cause lors de la prérentrée.

En collaboration avec les conseillers pédagogiques, ces inspecteurs veilleront aussi à faciliter le travail en commun des écoles organisées en regroupements pédagogiques intercommunaux ou en réseaux ainsi que les moments de concertation nécessaires entre écoles et réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. En fonction des besoins locaux, ils prévoiront la prérentrée des maîtres itinérants lorsqu'il en existe pour la circonscription. En milieu rural, les professeurs des écoles débutants chargés! d'une classe unique seront particulièrement aidés.

Les propositions qui suivent sont données à titre indicatif, sous forme de pistes de réflexion susceptibles d'alimenter le programme de ces journées. Sous l'autorité du chef d'établissement ou du directeur d'école, chaque établissement, chaque école saura faire preuve de créativité, puiser parmi les pistes ci- dessous et adapter le déroulement de ses travaux à sa situation

spécifique, en continuité avec ceux de l'année précédente.

1 - FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT OU DE L'ÉCOLE

Bilan d'activité de l'année précédente

- analyse des flux d'orientation;
- analyse des résultats aux évaluations nationales et locales et aux examens;
- analyse du devenir des élèves ayant quitté l'établissement (poursuite d'études, insertion professionnelle, sortie sans qualification);
- analyse des stages, de la formation en entreprise, des liens avec le monde économique, culturel et professionnel;
- analyse de la vie scolaire, de l'aménagement du temps de l'élève, du fonctionnement du conseil de la vie lycéenne
- etc...

Projet de l' établissement et de l'école

- ajustement et mise en oeuvre du projet;
- intégration des ATOSS dans les actions constitutives du projet d'établissement.

2 - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

- Organisation des enseignements (coordination par cycle, par discipline par niveau entre niveau enseignements modulaires, parcours diversifiés, éventuellement parcours croisés en 4eme, groupes nouvelles technologies appliquées);
- Organisation des différentes formes d'aide aux élèves : intervention des réseaux d'aide, remise à niveau en 6ème intégrant les dispositifs de consolidation, aide individualisée (notamment en 5ème et en seconde), groupes de besoin, études dirigées, intégration des élèves handicapés... ;
- Organisation des évaluations nationales et des évaluations propres à l'établissement;
- Application des nouveaux enseignements, des nouveaux programmes;
- Apport de chaque discipline au projet commun de maîtrise de la langue;
- Identification des ressources documentaires de l'établissement et analyse de l'exploitation envisageable de ces ressources par les enseignants comme par les élèves, utilisation des nouvelles technologies;
- Principes d'organisation et de répartition du travail au sein des équipes pédagogiques (professeurs coordonnateurs, professeurs principaux, CPE, intervenants extérieurs...); organisation du travail des surveillants -, organisation du travail des aides -éducateurs;
- Programme des heures de vie de classe, des activités artistiques et culturelles, de l'éducation .à l'orientation;
- Organisation des périodes de formation en entreprise et du partenariat avec le monde professionnel;
- Modalités de dialogue avec les familles, formation des délégués des élèves, participation des élèves à la vie de l'établissement; modalités collectives de prise en charge de la vie scolaire, de la formation à la citoyenneté et à la responsabilité, de l'éducation à la santé. Réflexion sur le règlement intérieur. Eventuellement: accueil des nouveaux élèves, rencontres avec les parents ;
- Modalités d'organisation des remplacements de courte durée.

3 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Accueil, information et prise en charge de l'ensemble des nouveaux personnels (et tout particulièrement les nouveaux enseignants titulaires), des aides -éducateurs et des surveillants; - Présentation du plan de formation de l'établissement, ses axes prioritaires, les modalités de sa construction participative;
- Participation aux stages de formation organisés dans le cadre de l'adaptation à l'emploi;
- Modalités de mise en place d'entretiens professionnels pour les ATOSS débouchant sur l'élabo-

ration de parcours individuels de formation, particulièrement dans l'optique de la préparation aux concours, avec un volet spécifique concernant la situation des agents non titulaires et des personnels occasionnels;
- Concertation sur l'organisation des services et le calendrier de travail des personnels ouvriers, de service et de laboratoire.

L'importance et le nombre des thèmes de concertation justifient la durée de deux jours et demi de la prérentrée, fixée par le calendrier scolaire (arrêté du 30 juillet 1998, JO du 13 août 1998). Dans le respect de cette durée globale, la prérentrée peut éventuellement être fractionnée, en particulier dans les écoles qui ont une organisation scolaire sur quatre journées. Ainsi, il peut être judicieux de reporter une partie de ce temps, une demi -journée par exemple, peu après la rentrée des élèves, de façon à poursuivre la concertation et à faire le point après la reprise effective des enseignements ; dans cette hypothèse, la fraction reportée se situe en dehors de l'emploi du temps normal des élèves.

Dans chaque académie, le recteur et les inspecteurs d'académie veilleront à la mise en oeuvre du programme de travail de la prérentrée au sein de chaque établissement et école. Un bilan sera dressé, de façon à ce que les leçons de cette "prérentrée" puissent être tirées et les améliorations éventuelles apportées pour les années suivantes.
Nous vous remercions de votre engagement.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire Bernard TOULEMONDE
La directrice des personnels enseignants Marie - France MORAUX
La directrice des personnels a techniques et d'encadrement Béatrice GILLE

Rentrée 2000 dans les écoles, collèges et lycées d'enseignement général et technologique

Texte adressé aux recteurs; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale; aux inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux et aux inspecteurs de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré; aux chefs d'établissement, aux directeurs d'école

La présente note de service traite de la préparation de la rentrée 2000 dans les écoles, les collèges et les lycées. Concernant l'enseignement professionnel, des instructions complémentaires paraîtront ultérieurement.

Les instructions données l'an passé sur l'équilibre de la carte scolaire, les projets d'établissement et les projets d'école, la régulation des flux d'élèves, l'orientation et le respect des principes fondamentaux de service public au sein des établissements publics locaux d'enseignement restent bien entendu d'actualité. Il reste également clair que, dans le second degré, les recteurs veilleront à déléguer les moyens nécessaires à la mise en oeuvre des réformes suivant les différents ordres d'enseignement.

Par ailleurs, et dans le cadre de la réglementation les régissant, les établissements d'enseignement privés sous contrat se conformeront aux instructions de la présente circulaire.

Comme le prévoit le calendrier scolaire 200-2001, l'année scolaire débutera par une pré-rentrée de deux jours et demi qui constituera pour la communauté éducative une période de concertation. L'importance et le nombre des thèmes de concertation dans tous les ordres d'enseignement, l'ensemble des mesures nouvelles à mettre en oeuvre, en particulier en collège et en lycée, justifient la durée de cette pré-rentrée. Elle sera l'occasion de favoriser la communication entre les enseignants au sein de l'établissement, de développer des échanges sur les difficultés rencontrées par les élèves, de repérer les insuffisances dans les résultats scolaires, d'analyser les cas des élèves en difficulté, de proposer des solutions et d'élaborer le programme pédagogique de l'année.

La pré-rentrée, pour mettre en oeuvre l'ensemble des dispositifs d'individualisation des parcours.

Organisation de la prérentrée 2000 dans les écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services Départementaux de l'éducation nationale; aux inspectrices et inspecteurs d'académie inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale aux chefs d'établissement.

La rentrée pour les personnels enseignants des écoles, des collèges et des lycées, initialement prévue le vendredi ler septembre, est fixée au lundi 4 septembre 2000pour tenir compte des spécificités de la rentrée 2000. La, date du mardi 5 septembre est maintenue pour la rentrée des élèves.
L'intérêt de la période de prérentrée pour la préparation de L'année scolaire rend toutefois nécessaire que la durée prévue (deux jours et demi) soit maintenue.
En conséquence, les réflexions engagées au cours de la **journée de prérentrée du 4 septembre se prolongeront durant trois demi journées, laissées à l'appréciation des établissements**, avant les vacances de la Toussaint. Ces demi journées seront organisées sans qu'il y ait lieu de libérer les élèves, par exemple le mercredi et le samedi matin.
Le programme de ces journées est défini par le chef d'établissement dans le second degré, par le directeur d'école en liaison avec l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription dans le premier degré.
Il est souhaité qu'en cette rentrée 2000, il comporte, outre les activités indispensables d'accueil et d'organisation des enseignements, une réflexion collective approfondie de l'ensemble des personnels sur la mise en oeuvre des réformes et leurs besoins de formation.
L'efficacité de ces journées repose sur la cohérence entre les thèmes abordés, les préoccupations de la communauté éducative et la prise en compte des priorités nationales.
C'est dans ce cadre que la plus grande liberté d'appréciation est laissée aux écoles et aux établissements pour définir, avec l'appui des corps d'inspection, les contenus de ces journées de travail, pour lesquels l'annexe jointe fournit des suggestions.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation, Le directeur de l'enseignement scolaire Jean-Paul de GAUDEMAR La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement Béatrice GILLE.
(voir annexe pages suivantes)

ANNEXE

Suggestions de thèmes pouvant s'inscrire dans le programme de travail de la prérentrée

I- ACCUEIL, FONCTIONNEMENT ET VIE DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉTABLISSEMENT

La prérentrée est un moment privilégié pour prévoir l'organisation de l'année et le fonctionnement des équipes pédagogiques et éducatives autour d'un projet commun, ainsi que la participation des personnels ATOSS à celui -ci. En ce sens, une attention particulière doit être accordée aux nouveaux arrivants dans l'établissement, qu'ils soient nouveaux clans le métier ou nouvellement affectés.

Au -delà de la nécessaire présentation des modalités prévues pour l'organisation des enseignements et des services de tous les personnels, elle est aussi une occasion de s'approprier le projet d'école ou d'établissement, d'examiner les partenariats qui sont susceptibles de l'enrichir et de recenser les ressources disponibles sur le territoire.

L'appartenance de l'établissement à un bassin ou à un réseau (regroupement pédagogique intercommunal, REP ...), doit pouvoir nourrir la réflexion et être illustrée concrètement quant à son impact sur les axes de travail retenus. Dans le cadre d'une ZEP ou d'un REP, il convient de présenter l'organisation de la zone ou du réseau, le contrat de réussite et les aides et ressources dont il est possible de disposer : le centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire (CAREP), les formations spécifiques, les différentes formes d'accompagnement et actions au titre de la politique de la ville...

Plus généralement la prérentrée doit être une occasion &envisager collectivement les façons de renforcer les liens entre les différents niveaux d'enseignement des premier et second degrés.

Une réflexion collective sur les règles de vie commune au sein de l'école et de l'établissement et la façon dont elles peuvent contribuer à l'apprentissage par les élèves de la civilité et de la citoyenneté, peut utilement alimenter le programme de ces journées. A l'école, l'équipe doit ainsi s'accorder clairement sur le contenu du règlement intérieur et sur l'échelle des sanctions et récompenses. Dans le second degré, l'évolution récente de la réglementation aboutit à:

- de nouvelles dispositions en matière de sanctions et procédures disciplinaires, à paraître prochainement au BOEN, qui entrent en vigueur à la rentrée 2000 et qui doivent être portées à la connaissance des équipes ;
- la mise en place, dans chaque lycée, et un conseil de la vie lycéenne. Il est notamment rappelé que les 17 et 19 octobre prochains, les lycéens sont appelés à élire au cours des "journées citoyennes" l'ensemble de leurs représentants dans cette instance et au conseil d'administration.

II- PRÉPARATION DE LA MISE EN OEUVRE DES RÉFORMES OU PRINCIPAUX CHANTIERS PÉDAGOGIQUES

- A l'école

Une information précise sera donnée aux maîtres sur les orientations annoncées par le ministre dans sa conférence de presse du 20 juin 2000, de façon à ce que les équipes pédagogiques se préparent à leur mise en oeuvre ultérieure et s'assurent notamment de la généralisation de l'enseignement d'une langue vivante au CM2.

- Au collège

La circulaire relative à la rentrée dans les collèges, qui précise les mesures sur lesquelles il convient de faire porter les efforts pour l'année scolaire 2000/2001 en complément à la circulaire 2000-009 du 13 janvier 2000, pourra servir de support à la réflexion collective. On peut notamment rappeler quà la rentrée scolaire 2000, les "travaux croisés" ne seront pas obligatoires pour toutes les classes de quatrième. Cependant il est demandé à chaque collège d'organiser au mois une expérimentation de "travaux croisés" pour l'année scolaire à venir. La prérentrée pourra être l'occasion de définir le groupe ou la classe concerné(e) et les responsables pédagogiques de l'action. Une brochure d'aide à la mise en place des "travaux croisés" sera adressée aux établissements d'ici la fin du I' trimestre 2000-2001.

De même, dans la perspective de l'éducation à l'orientation, il serait intéressant que les collèges préparent la semaine école -entreprise qui se tiendra durant le mois d'octobre.

- Au lycée

Le chef d'établissement s'assurera de la bonne information des enseignants sur les dispositions nouvelles relatives à la seconde et au cycle terminal. Il proposera d'utiliser le temps de la prérentrée pour impulser notamment la préparation de la mise en place des TPE : constitution des regroupements disciplinaires, équipes pédagogiques, choix parmi les thèmes nationaux. Cette phase préparatoire d'organisation est essentielle pour un lancement réussi en janvier 2001 de l'importante innovation pédagogique que constituent les TPE.

La brochure "Mise en oeuvre des TPE à la rentrée 2000", largement diffusée à la fin du mois de juin dans les lycées, pourra servir de support, lors des journées de prérentrée, pour présenter l'enjeu de cette réforme, les principales conclusions de l'expérimentation conduite de janvier à mai 2000, et les différentes phases de mise en oeuvre au cours de l'année 2000-200 1.

-Au lycée professionnel

Le chef d'établissement s'assurera de la bonne information des enseignants sur les modalités de la réforme du lycée professionnel. La prérentrée constitue l'occasion de prolonger la réflexion collective sur les objectifs et l'organisation pédagogique du projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), sur la seconde professionnelle ainsi que sur le suivi des élèves durant leurs périodes de formation en entreprise. Cette réflexion se référera aux arrêtés et circulaires d'application correspondants.

- Une attention particulière sera apportée à la pratique d'évaluation aux différents niveaux d'enseignement

La maîtrise des progrès des élèves, comme la capacité de repérer très tôt leurs difficultés pour mieux les aider impliquent de mettre en oeuvre une évaluation régulière, bien ressentie par les enseignants comme une aide efficace au diagnostic et à la remédiation.

La prérentrée fournit l'occasion d'une réflexion collective sur les outils d'évaluation

A cet égard, outre les logiciels CASIMIR pour le CE2 et la 6è et EVAREM pour la seconde, des banques d'outils d'aide à l'évaluation peuvent être utilisées, à l'initiative des professeurs, selon leurs choix pédagogiques. Des documents dressant l'inventaire de ces nouveaux outils seront mis à la disposition des écoles et des établissements scolaires.

III - LA FORMATION DES PERSONNEL

Il est souhaitable que ce thème soit abordé par les équipes au moment de la prérentrée de façon à leur permettre de mieux prendre connaissance des plans académiques de formation et de prévoir les éventuelles inscriptions.

En ce qui concerne les enseignants et personnels & éducation, certaines de ces actions sont destinées à accompagner les réformes (notamment TPE au lycée général et technologique, ? PCP au lycée profession-

nel, nouveaux programmes, mise en oeuvre de l'aide individualisée, enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale, technologies de l'information et de la communication, ressources documentaires).

En ce qui concerne les ATOSS, il convient de mettre en place des entretiens professionnels débouchant sur l'élaboration de parcours individuels de formation. Une attention particulière sera accordée aux préparations aux concours et à la situation des agents non titulaires.

La concertation sur l'organisation des services et le calendrier de travail des personnels ouvriers, de service et de laboratoire doit nécessairement comprendre les modalités d'organisation de leur formation.

Plus généralement, la prérentrée doit être l'occasion d'une réflexion sur les besoins de formation au regard du projet d'école ou du projet d'établissement, susceptible de déboucher à terme sur un "volet formation" de ces projets.

L'attention des chefs d'établissement et des enseignants est appelée sur le bénéfice qu'ils peuvent retirer d'une consultation régulière des serveurs académiques ou des sites ministériels (http://www.education.gouv.fr; http://www.educnet.education.fr et portail du CNDP), sur lesquels sont mis en ligne des documents de référence, des documents d'accompagnement, des exemples de pratiques susceptibles d'enrichir leur réflexion.

IV - LA NÉCESSAIRE CONTRIBUTION DES CORPS D'INSPECTION

L'implication des corps d'inspection dans la prérentrée est absolument nécessaire ; les inspecteurs d'académie -inspecteurs pédagogiques régionaux, les inspecteurs de l'éducation nationale de l'enseignement technique, les inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré et les inspecteurs de l'information et de l'orientation seront associés à l'animation de ces journées et, dans la mesure du possible, présents dans les écoles et établissements scolaires. Ils contribueront à guider et enrichir les réflexions collectives sur les grands thèmes suggérés.

2000 E&D 2001

Groupes de liaison, de réflexion et de propositionS

ADHÉSION INDIVIDUELLE

Renouvellement OUI ❑ NON ❑

❑ Mme ❑ Melle ❑ M ❑ NOM .....
❑ Prénom : .....
❑ Établissement : .....
❑ Adresse : .....
.....
.....
❑ Code & ville : .....
❑ Adresse personnelle : .....
.....
.....
❑ Code et ville :.....
➲ **Cocher l'adresse souhaitée d'expédition.**

❑ Académie de.....
❑ Fonction : .....
❑ Téléphone : .....
❑ Ligne directe : .....
❑ Fax : .....
❑ Email :.....

❑ Téléphone : .....
❑ Fax : .....
❑ Date et signature :.....
.....
.....

✂.....

ABONNEMENT COLLECTIVITÉ

Renouvellement OUI ❑ NON ❑

❑ Établissement (coordonnées complètes) :
.....
.....
❑ Code & Ville : .....
❑ Nom de l'ordonnateur : .....
.....
❑ Date & Signature : .....

❑ Académie de.....

❑ Téléphone : .....
❑ Fax : .....
❑ Email : .....
❑ du gestionnaire : .....
❑ Date & Signature : .....

✂.....

Montant de l'adhésion et/ou de l'abonnement collectivités : **300 F**

Envoyer la fiche d'adhésion accompagnée du chèque correspondant ❒ chèque bancaire ❒ postal
à l'ordre d'ÉDUCATION ET DEVENIR, au trésorier :

ÉDUCATION et DEVENIR
Collège E. NOEL
Place Kérébel
76710 MONTVILLE

N.B. *Toute adhésion (individuelle ou abonnement collectivités) entraîne le service de* ***4 "CAHIERS"*** *trimestriels et du* ***COURRIER*** *mensuel.*
Vous trouverez la liste des numéros parus en tête des CAHIERS. ***Pour acheter un CAHIER à l'unité (prix : 80 F)*** *adresser la commande au secrétariat général accompagnée du chèque correspondant.*

ÉDUCATION ET DEVENIR
N° SIRET 38010107100047 - CODE APE/NAF 913E
Secrétariat général : Lycée Marie Curie - Bd Pierre de Coubertin - 60180 NOGENT SUR OISE - Tél. : 03 44 74 34 69 - Fax : 03 44 74 31 01
Trésorerie : Collège E. NOËL Place Kérébel - 76710 MONTVILLE - Tél.: 02 35 33 72 90